



Forum des ONG internationales au Mali
Coordonner | Plaider | Renforcer



Coordination humanitaire-développement dans les secteurs de la sécurité alimentaire & nutritionnelle et des moyens d'Existence (SAN&ME)

Septembre 2024

Photo crédit : @FONGIM



Fongim

Forum des ONG internationales au Mali
Coordonner | Plaider | Renforcer



www.fongim.org



TABLE DES MATIERES



01

RESUME EXECUTIF

- Les bonnes pratiques
- Les défis persistants
- Les recommandations pour relever les défis

02

INTRODUCTION

- Contexte et justification de la recherche
- Objectifs de la recherche

03

METHODOLOGIE

- Revue documentaire
- Phase de collecte de données-terrain
- Principes éthiques
- Limites de la recherche

04

RESULTATS

- Les résultats de la recherche - défis, limites et les bonnes pratiques et recommandations
- Les étude de cas

05

CONCLUSIONS

06

RECOMMANDATIONS

07

ANNEXES

LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

- ACTED** : Agence d'Aide à la coopération technique et au développement
- AMSS** : Association Malienne pour la Survie au Sahel
- CCSA** : Comité communal de la sécurité alimentaire
- CICR** : Comité International de la Croix Rouge
- CCSPPSA** : Comité de coordination et de suivi des programmes de sécurité alimentaire
- CMC** : Commission mixte de concertation
- CLSA** : Comité local de sécurité alimentaire
- CNSA** : Conseil national de la sécurité alimentaire
- CTIN** : Comité Technique Intersectoriel de Nutrition
- CSA** : Commissariat à la sécurité alimentaire
- CPS** : Cellule de Planification et de Statistique
- CRSA** : Comité régional de sécurité alimentaire
- DNS** : Direction Nationale de la Santé
- FONGIM** : Forum des ONG internationales au Mali
- GT** : Groupe de travail
- GIZ** : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
- INSTAT** : Institut National de la Statistique
- ME** : Moyen d'existence
- M&E** : Monitoring & Evaluation
- MEB** : Panier minimum des dépenses (Minimum Expenditure Basket)
- MSDS** : Ministère de la Santé et du Développement Social
- OCHA** : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- OCB** : Organisation communautaire de base
- PAM** : Programme alimentaire mondial
- PDI** : Personnes Déplacées Internes
- PNN** : Programme National de Nutrition
- PMDI** : Programme de Mobilisation pour un développement Intégral
- POST-RRM** : Post Mécanisme de Réponse Rapide
- RMM** : Mécanisme de Réponse Rapide
- RENLOP** : Répondre aux besoins humanitaires dans une perspective à long terme dans le centre du Sahel
- SAN** : Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
- SAN&ME** : Sécurité Alimentaire & Nutritionnelle et des Moyens d'Existence
- UE** : Union Européenne



RESUME EXECUTIF

Association Wafaguey
financement de la
KfW-WHH Mali

photo crédit : @fongim

La coordination des **interventions humanitaire et du développement** dans les secteurs de la Sécurité Alimentaire & Nutritionnelle et des Moyens d'Existence (**SAN&ME**), a été commandité par le FONGIM et mise en œuvre par le cabinet Fété Impact Development.

Ce rapport dresse un panorama complet de la coordination humanitaire et développement dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (**SAN**) et des moyens d'existence (**ME**) au Mali. S'appuyant sur une étude documentaire approfondie, il permet d'établir une analyse complète et exhaustive des connaissances actuelles en matière de coordination humanitaire et développement dans ces secteurs.

Le rapport s'appuie également sur deux études de cas des projets **RENLOP ET PMDI** en suivant les résultats obtenus, les bonnes pratiques ainsi que les suggestions et les recommandations des bénéficiaires. Les entretiens semi structurés ont été réalisés avec les équipes de mise en œuvre des deux projets sur la coordination interne et externe ainsi que des focus group de discussion avec les bénéficiaires directes de ces projets.

Constats clés :

Tout d'abord, l'étude permet de constater que le Mali fait face à une **multitude de défis complexes**, notamment des conflits armés, des crises climatiques récurrentes et des difficultés économiques persistantes. Cette situation requiert une approche intégrée pour répondre aux besoins urgents des populations vulnérables. Une telle approche ne peut se concrétiser sans une synergie entre les différents acteurs impliqués. Ensuite, elle met en avant **l'interconnexion des secteurs**. La sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence sont étroitement liés.



Les interventions dans un secteur ont souvent des répercussions directes sur les autres. Par exemple, des initiatives visant à renforcer la production agricole peuvent améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en contribuant aux moyens de subsistance des populations rurales. Cette interconnexion nécessite une approche holistique qui tienne compte des interactions entre les différents domaines. En mettant en œuvre les techniques agricoles améliorées telles que l'utilisation de semences améliorées, une gestion efficace de l'eau, et des pratiques de conservation des sols, la production augmente, ce qui conduit à une meilleure disponibilité des aliments et à une sécurité alimentaire accrue.

De plus, la résilience climatique, obtenue grâce à des récoltes plus abondantes et résistantes aux aléas climatiques, réduit les risques de pénurie alimentaire et stabilise les approvisionnements alimentaires des communautés rurales.

La promotion des cultures nutritives, incluant fruits, légumes et légumineuses, assure un apport diversifié en micronutriments essentiels (vitamines et minéraux), contribuant ainsi à une meilleure nutrition.

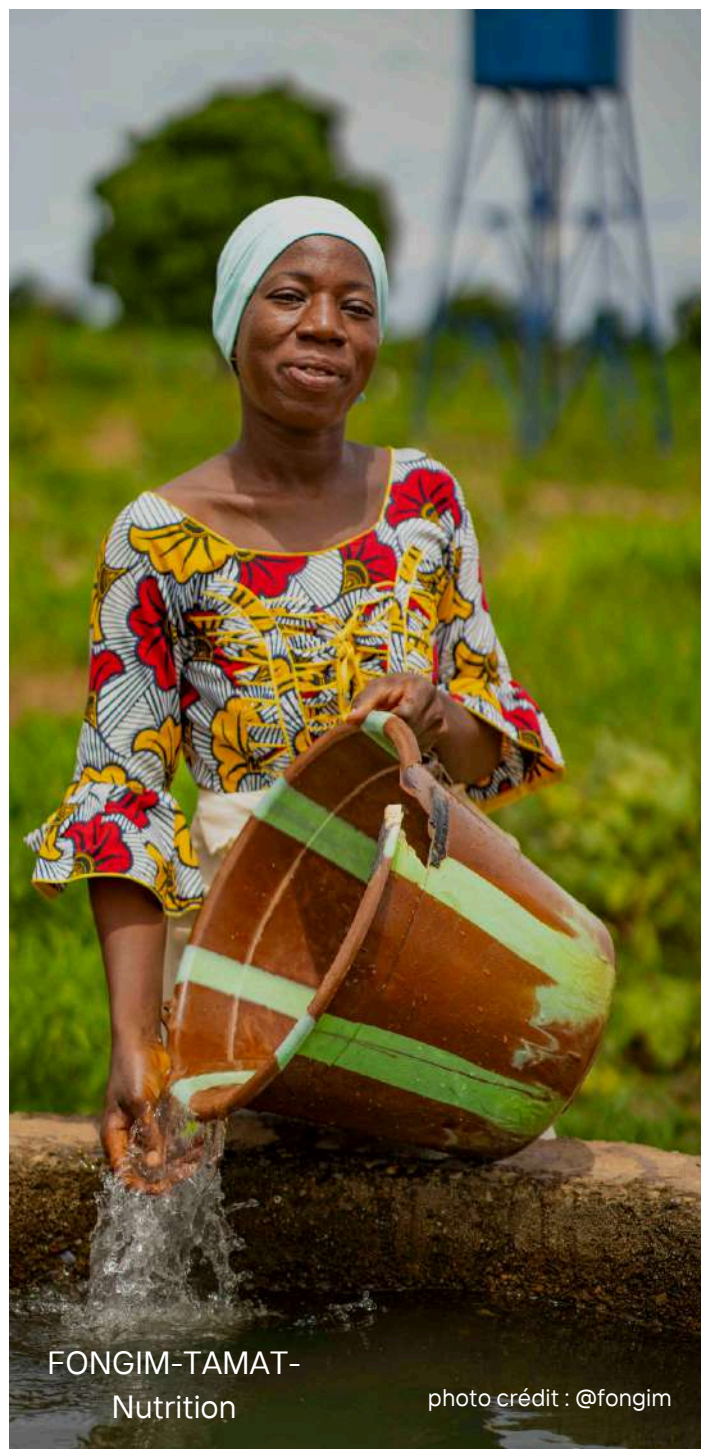
Une sécurité nutritionnelle est garantie par une alimentation variée, prévenant les carences nutritionnelles et les maladies liées à la malnutrition, et améliorant la santé globale des populations rurales. Enfin, l'augmentation de la production agricole génère des revenus supplémentaires pour les agriculteurs, leur permettant d'investir dans l'éducation, la santé, et l'amélioration des conditions de vie. Ces revenus accrus permettent également aux familles d'acheter des aliments variés et nutritifs, améliorant ainsi leur régime alimentaire et leur santé.

Dans la même logique, cette étude met en lumière la nécessité d'une **approche intégrée et collaborative pour relever les défis humanitaires et de développement** au Mali. En adoptant une approche holistique et en renforçant les partenariats, il est possible de créer des solutions durables et de promouvoir le bien-être des populations les plus vulnérables.

En découle la nécessité d'une approche collaborative. Une coordination efficace entre les acteurs humanitaires, gouvernementaux et du développement apparaît essentielle pour maximiser l'impact des interventions. Cela nécessite une communication régulière, des mécanismes de partage d'informations et une harmonisation des stratégies pour éviter les chevauchements et les lacunes. De cette collaboration dépendent la cohérence et l'efficacité de la réponse aux multiples défis.

Au-delà de l'aide d'urgence, la **promotion de la résilience des communautés** s'avère fondamentale. Cela implique la promotion de pratiques agricoles durables, l'accès à une alimentation nutritive, la diversification des sources de revenus et la création d'emplois stables. Renforcer la résilience permet de réduire la vulnérabilité des populations aux crises et de promouvoir un développement durable.

Finalement, le **renforcement des capacités des acteurs locaux**, y compris des autorités gouvernementales et des organisations de la société civile, constitue un élément essentiel des efforts de coordination. En effet, l'appropriation locale des initiatives de développement est indispensable pour leur durabilité et leur impact.



Bonnes pratiques observées

L'étude met en évidence diverses initiatives montrant la nécessité de favoriser la collaboration, le partage d'informations et le renforcement mutuel des capacités.

Défis persistants

Malgré les efforts déployés, des défis persistent dans la coordination humanitaire- développement. Parmi les principaux défis figurent :

01

Divergence des priorités et des calendriers des interventions d'urgence et de développement peut compliquer leur intégration harmonieuse.

02

Contraintes financières et les ressources limitées (financements insuffisants et accès restreint aux ressources) peuvent entraver la mise en œuvre d'approches intégrées répondant à la fois aux besoins immédiats et à long terme.

03

Complexité opérationnelle : la gestion de projets combinant des interventions d'urgence et de développement peut s'avérer complexe sur le plan opérationnel, nécessitant une coordination étroite et de solides capacités de gestion.

photo crédit : @fongim

Recommandations pour relever les défis

Afin de relever ces défis et d'améliorer la coordination humanitaire - développement, il est recommandé de :

1. Divergence des priorités et des calendriers :

- **Élaborer des cadres stratégiques communs** : développer des cadres stratégiques et des plans d'actions conjoints qui intègrent les objectifs et les priorités des interventions humanitaires et de développement. Cela permettra d'assurer une vision commune et une approche cohérente à long terme.
- **Favoriser une planification flexible et adaptative** : mettre en place des processus de planification flexibles qui permettent d'ajuster les priorités et les activités en fonction de l'évolution des besoins et des contextes. Cela offrira la possibilité de répondre aux besoins immédiats tout en poursuivant des objectifs de développement à long terme.
- **Renforcer la communication et la collaboration** : établir des mécanismes de communication et de collaboration efficaces entre les acteurs humanitaires et de développement. Cela permettra de faciliter le partage d'informations, la coordination des efforts et la prise de décisions consensuelles.

3. Complexité opérationnelle :

- **Renforcer les capacités de coordination** : développer les capacités des acteurs humanitaires et de développement en matière de coordination, de gestion de projet et de résolution de conflits.
- **Mettre en place des structures de coordination efficaces** : établir des structures de coordination formelles et informelles qui réunissent les acteurs humanitaires, de développement et les autorités locales.



2. Contraintes financières et ressources limitées :

- **Explorer des financements innovants** : diversifier les sources de financement en explorant des mécanismes innovants tels que le financement mixte, le financement basé sur les résultats et le recours au secteur privé.
- **Renforcer l'efficacité de l'allocation des ressources** : mettre en place des systèmes de gestion financière rigoureux et transparents pour assurer une utilisation optimale des ressources disponibles.
- **Promouvoir des approches intégrées et multisectorielles** : concevoir des interventions qui combinent des activités humanitaires et de développement afin de maximiser l'impact des ressources investies.



INTRODUCTION

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Le Mali est un pays en voie de développement d'une superficie de **1 241 238 km²** dont la population est estimée à **23 293 698 habitants**[1]. Au cours des dernières années, les ménages maliens ont été exposés à une série de chocs et de stress environnementaux, tels que des pluies irrégulières, des sécheresses, des crues soudaines, les conséquences induites par la présence de ravageurs et de mauvaises récoltes.

Couplés à l'accroissement rapide de sa population, sa dépendance à l'égard des moyens de subsistance agricoles et aux effets des conflits et de l'insécurité persistants, la vulnérabilité des ménages à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire ne fait qu'augmenter. De ces défis en découlent de nombreux déplacements internes de la population.

Le Mali affiche une détermination sans faille à s'engager dans la voie d'un développement durable. Des programmes de distribution d'aliments, des projets agricoles et des campagnes de sensibilisation ont été mis en place. Selon le **HNRP Mali 2024** concernant la sécurité alimentaire, il est estimé que **2,5 millions de personnes** sont dans le besoin et **2 millions** ont été ciblées pour la réponse[1]. Le gouvernement malien ainsi que des organisations internationales travaillent activement pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Cela comprend des programmes visant à renforcer la production agricole, à promouvoir une alimentation diversifiée et à sensibiliser à la nutrition

Cependant, les acteurs humanitaires qui travaillent dans les secteurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle font face à divers défis limitant les niveaux de réponse d'urgence. Il s'agit notamment de l'accès restreint aux bénéficiaires, de la fragilité de la situation sécuritaire et du contexte politique sensible, de la complexité de la coordination et de la difficulté logistique, des ressources financières limitées, des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire persistante. Face à ces défis, les acteurs humanitaires doivent adopter des stratégies flexibles, collaborer étroitement avec les parties prenantes locales et internationales et mobiliser les ressources de manière efficace pour fournir une assistance vitale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Néanmoins, il est encore difficile de garantir la coordination entre les interventions humanitaires et de développement. Dans ce contexte de crise complexe, il devient d'autant plus crucial de déterminer comment mieux utiliser les ressources disponibles pour prévenir et répondre aux vulnérabilités dans le secteur de la **SAN&ME** .

Afin d'améliorer le niveau de coordination des interventions entre les programmes d'urgence et du développement dans les secteurs de la SAN&ME, le Forum des ONG Internationales au Mali (FONGIM) a commandité cette étude dont les objectifs sont ci-après présentés.

2. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Objectif général

Cette étude contribue à améliorer la réponse collective à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la fragilisation des moyens d'existence en identifiant des actions concrètes à mettre en œuvre. Il s'agit de mieux coordonner et d'assurer la complémentarité entre les réponses d'urgence et celles de développement.

Objectifs spécifiques

- Cartographier les coordinations formelles et informelles du niveau national et local et identifier leurs fonctionnements, leurs limites et leurs avantages ;
- Identifier les besoins et les recommandations exprimés par les ONG et les autres acteurs du secteur de la SAN&ME ;
- Identifier les besoins et les recommandations exprimées par les populations dans les deux études de cas ;
- Identifier les bonnes pratiques concrètes d'au moins deux cas d'étude spécifiques ;
- Proposer aux décideurs externes une analyse des défis et des solutions concrètes pour améliorer la coordination des réponses humanitaires et de développement dans le champ de la SAN&ME ;
- Proposer une analyse aux ONG permettant d'améliorer leurs pratiques et leur coordination, notamment sur l'utilisation du panier des dépenses minimum (Minimum Expenditure Basket, MEB) dans les programmes de transfert monétaire.

3. METHODOLOGIE

01

REVUE DOCUMENTAIRE

Une revue documentaire approfondie des documentations officielles et des analyses existantes a été réalisée afin de cartographier les mécanismes et les pratiques de coordination humanitaire-développement dans le secteur de la SAN&ME. (Cf. annexe 1 : Liste des documents consultés, page 60).

Les résultats de cette revue documentaire ont fourni une base solide pour la compréhension des enjeux et des défis liés à la coordination humanitaire-développement dans le secteur de la SAN&ME. Ils ont également permis d'identifier des pistes d'amélioration pour renforcer la collaboration et la complémentarité des actions humanitaires et de développement.

02

ENTRETIENS SEMI-STRUCTURÉS

Les entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des acteurs impliqués dans la réponse SAN&ME ainsi qu'avec des acteurs interagissant avec cette réponse (voir Annexe 2 : liste des organisations interviewées, page 60). La sélection des ONG qui devaient prendre part aux interviews a été effectuée en étroite collaboration avec le FONGIM. Ces ONG opèrent dans le secteur SAN&ME. Sur 45 acteurs sélectionnés, seulement 20 ont pu être interviewés:

- Commissariat à la Sécurité alimentaire
- DNA
- Système d'Alerte Précoce (SAP)
- HKI
- ISLAMIC RELIEF
- ACTION CONTRE LA FAIM
- CICR
- Mercy Corps
- Humanité Inclusion
- ASDAP
- OMAES
- OXFAM
- World Vision International
- AMSS
- Care International
- ACTED
- WHH
- AMASSA
- GIZ
- OCHA

Ces entretiens ont permis d'appréhender les pratiques de coordination interne au sein des organisations, la coordination externe formelle et informelle entre les acteurs et la coordination entre les bailleurs institutionnels. Les données recueillies ont également permis d'identifier les bonnes pratiques, les défis et les limites de ces différents types de coordination.

03

FOCUS GROUP DE DISCUSSION

Les groupes de discussion ont été organisés avec les bénéficiaires des deux projets sélectionnés pour l'étude de cas. Les séances se sont déroulées dans le cercle de Gao (communes de Gao et de Wabaria) pour l'étude de cas du projet RENLOP, ainsi que dans le cercle de Koro (communes de Koro et de Youdiou) pour le projet PMDI.

Le projet : « Répondre aux besoins humanitaires dans une perspective à long terme dans le centre du Sahel (RENLOP) » mis en œuvre par CARE Internationale et le projet : « Programme de mobilisation pour un développement intégral (PMDI) » mis en œuvre par Tearfund.

Pour le projet RENLOP, les bénéficiaires sont les ménages hôtes et les personnes déplacées Internes (PDI). Quant au projet PMDI, il s'agit des membres de la communauté notamment les hommes et femmes de plus de 18 ans ainsi que les jeunes garçons et filles de moins de 18 ans. (Cf. annexe 3 : Tableaux des focus group réalisés, page 43)

Chaque focus group était composé entre 6 et 12 personnes. Dans chaque village, les focus group ont été animés par deux collecteurs : un animateur pour diriger les discussions et un preneur de notes. Les focus group ont permis de recueillir des données sur les impacts positifs et négatifs que les bénéficiaires ont ressentis suite à leur participation à ces projets



Formation des collecteurs

- La collecte des données auprès des acteurs de la réponse SAN&ME et ceux interagissant avec cette réponse a été effectuée par deux consultants du cabinet Fété Impact Development. Pour les deux études de cas, des collecteurs locaux expérimentés et maîtrisant les dynamiques et les langues locales ont été recrutés et formés à cet effet. Ils ont été ainsi formés sur :
- la compréhension de l'intervention ;
- l'identification des cibles à enquêter et les méthodes de collecte de données ;
- l'administration des guides d'entretien (en français et dans les langues locales) ;
- les techniques de réalisation de focus groups et les considérations éthiques ;
- la conduite à avoir face aux populations, aux principes de "Ne Pas Nuire" et aux rôles et responsabilités des collecteurs ;
- Une simulation de remplissage des questionnaires a été faite lors de la formation

Phase de collecte de données sur le terrain

A la fin de chaque journée, une réunion entre les superviseurs et collecteurs avait lieu pour discuter des difficultés rencontrées, proposer des solutions et partager les bonnes pratiques. Les superviseurs vérifiaient ensuite systématiquement les données collectées pour garantir leur qualité et nettoyer les bases de données.

Après la collecte, les données ont été extraites de la plateforme Kobo collect sur Excel pour être transcrites, vérifiées et validées avant leur traitement et analyse.

Traitement et analyse des données :

Le processus de nettoyage a impliqué des tests de cohérence pour détecter les erreurs de saisie, les incohérences dans les réponses des enquêtés et les situations problématiques passées inaperçues lors de la saisie ou de la relecture des questionnaires. Les erreurs identifiées ont ensuite été contrôlées, éditées et corrigées pour garantir la qualité et la fiabilité des données de la base.

Les données ont été analysées en quatre étapes clés : la transcription et la pré-analyse, le repérage des segments du discours, le regroupage des segments et la synthèse qui consiste à interpréter les données sur la base des objectifs de recherche.

Principes éthiques :

Les mesures éthiques suivantes ont été prises en compte au cours du processus d'évaluation:

a. Consentement libre, volontaire et éclairé et assentiment verbal des participants :

Proposition : Chaque formulaire de collecte comportait une section pour obtenir le consentement des participant(e)s aux entretiens.

Pour les jeunes de moins de 18 ans, l'assentiment des enfants et le consentement de leurs parents ou tuteurs étaient requis. Tous les collecteurs ont été pour respecter cette procédure.

b. Droit de retrait du participant et de ses données à tout moment sans préjudice :

Dès le début de l'étude, les participants ont été informés de leur droit de se retirer à tout moment de l'étude. Cette information était donnée dans la lignée des paragraphes relatifs au consentement éclairé.

c. Anonymat et confidentialité :

La confidentialité a été une clé de la réussite de cette étude. Elle a permis aux répondants de se sentir en confiance et de pouvoir parler de sujets assez sensibles sans crainte. Cette confidentialité a été assurée à travers les mesures suivantes :

- Les tablettes utilisées pour la collecte des données ont été verrouillées automatiquement ;
- Tous les intervenants de la mission (consultants et collecteurs de données) ont signé des contrats comportant une clause d'anonymat et de confidentialité ;
- Fété s'est engagé personnellement à n'utiliser les données issues de la mission que dans le cadre de cette étude.

d. Sécurité des données :

Plusieurs mesures ont été mises en place pour protéger les données des participants :

- Collecte des données sur des tablettes : les données ont été collectées sur des tablettes sécurisées, ce qui a permis de minimiser les risques de perte ou de vol des données.
- **Stockage sécurisé des données** : les données collectées ont été stockées sur un serveur sécurisé auquel seuls les membres autorisés de l'équipe de recherche avaient accès.
- **Contrôle d'accès strict** : l'accès aux données a été limité aux membres autorisés de l'équipe de recherche qui avaient besoin des données pour mener à bien l'étude.
- **Sensibilisation à la sécurité des données** : les membres de l'équipe de recherche ont été sensibilisés à l'importance de la sécurité des données et ont suivi des formations sur les procédures de sécurité à respecter lors de la collecte et du traitement des données.

d. Sécurité des participants, des partenaires et des équipes :

La collecte des données a été réalisée par des collecteurs locaux., qui connaissaient bien les zones concernées et parlaient les langues locales. Leur approche discrète visait à ne pas attirer l'attention sur eux.

e. Permission communautaire :


Le principe de permission communautaire a été strictement observé lors de la collecte de données sur le terrain. Avant de débiter la collecte dans chaque village, les collecteurs ont obtenu l'autorisation préalable du chef de village.

f. Respect de la langue locale, des pratiques/croyances religieuses et culturelles :

Dans le processus de collecte de données, au cours des phases de formation et de terrain, l'équipe a veillé au respect des langues locales. Elle a défini des façons harmonieuses de traduction des questions en langues locales en vue d'accroître les chances d'obtenir des répondants des informations précises. De même, les croyances culturelles et religieuses ont été considérées lors du processus de traduction dans les langues locales.

h. Absence d'avantage et de compensation offerts aux répondants :

Dans le cadre de la collecte de données sur le terrain pour cette étude, le principe d'absence d'avantage et de compensation offerts aux répondants a été scrupuleusement respecté.



Tout d'abord, les participants ont été clairement informés du caractère volontaire de leur participation dès le départ. Ils ont été informés qu'ils étaient libres de refuser de participer à l'étude à tout moment et qu'ils n'encouraient aucune pénalité pour ce faire. De même, aucune récompense financière ou autre n'a été proposée aux participants en échange de leur participation. Ils n'ont reçu ni argent, ni cadeaux, ni aucune autre forme de compensation.

LIMITES DE L'ÉTUDE

Manque de temps : Les ONG sont souvent débordées par leurs activités et peuvent ne pas être disponibles pour des entretiens de recherche. Cette indisponibilité des ONG, tant internationales que locales, a retardé la collecte des données, initialement prévue pour 15 jours, mais qui a finalement duré près de deux mois. Pour surmonter ces difficultés et limiter l'impact sur la quantité et la qualité des données collectées, des mesures ont été mises en Place. Nous avons utilisé des documents pour mieux croiser et vérifier les informations. Cette démarche nous a permis de corroborer les données recueillies lors des entretiens et d'enrichir notre analyse sur la coordination humanitaire et du développement.

Résultats

La coordination humanitaire et développement dans les secteurs de la SAN&ME au Mali

Au Mali, la coordination humanitaire et développement dans les secteurs de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et moyens d'existence (SAN&ME) harmonise les efforts des acteurs humanitaires. Elle vise à renforcer la résilience des populations vulnérables. Elle promeut des solutions durables aux problèmes de faim, de malnutrition et de pauvreté.

La coordination humanitaire-développement révèle des dynamiques complexes dans les secteurs de la SAN&ME. Les résultats mettent en lumière les défis et les réussites des initiatives actuelles. Grâce à une analyse rigoureuse des données et à une triangulation des sources, nous avons identifié les facteurs clés influençant la coordination entre les acteurs. Enfin, nous proposons des stratégies pour renforcer la résilience des communautés vulnérables.

1

La coordination des interventions d'urgence et de développement au niveau interne au sein d'une même organisation :

Au sein d'une organisation, une coordination interne efficace est indispensable pour garantir une mise en œuvre harmonieuse et réussie des programmes et des projets. En effet, l'efficacité opérationnelle et l'aboutissement des initiatives dépendent souvent d'une coordination fluide entre les différentes équipes et départements. La coordination interne s'avère ainsi essentielle à la réalisation des objectifs organisationnels, en permettant une allocation optimale des ressources, une communication transparente et une collaboration fructueuse entre les membres du personnel.

2

Complémentarité entre les interventions d'urgence et de développement en l'interne pour lutter contre l'insécurité alimentaire, nutrition et la fragilisation des moyens d'existence au sein des organisations :

L'insécurité alimentaire, nutritionnelle et la fragilisation des moyens d'existence sont des défis complexes et multidimensionnels qui nécessitent une approche holistique et intégrée. Les interventions d'urgence jouent un rôle crucial pour sauver des vies et répondre aux besoins immédiats des populations touchées par les crises. Les programmes de développement à long terme visent à renforcer la résilience des communautés et à promouvoir des solutions durables aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cependant, les interventions d'urgence et de développement doivent s'aligner pour garantir que les besoins nutritionnels immédiats et à long terme des populations vulnérables soient satisfaits.

Une approche intégrée permet de combiner les réponses rapides aux crises alimentaires et nutritionnelles avec des stratégies de développement à long terme, telles que : distribution de suppléments nutritionnels lors des crises pour prévenir la malnutrition aiguë.

Si l'on remonte aux origines de la prise en compte du lien entre urgence et développement, on peut observer que la problématique est née en 1995^[1] à la fin de la guerre en Bosnie-Herzégovine.

[1] www.thinktank-resources.com/wp-content/uploads/2021/09/020921-Urgence-et-développement-ce-qui-restera-it

C'est à partir de cette expérience que des organisations comme Solidarités International ont commencé à plaider pour une approche plus holistique, reconnaissant l'interdépendance entre les interventions d'urgence et les programmes de développement à long terme. En 2016[1] cette vision a été officialisée par les Nations Unies, qui ont entériné l'importance du "nexus urgence-développement" dans une perspective politique.

A travers les entretiens avec les ONG sur la complémentarité entre les interventions d'urgence et de développement en interne plusieurs approches ont été identifiées.

Au Mali certaines ONG comme World Vision International mettent en évidence leur approche intégrée entre les interventions d'urgence et de développement pour lutter contre l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et la fragilisation des moyens d'existence. Elle souligne l'importance de l'intégration des secteurs prioritaires tels que la protection des enfants, l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que les moyens de subsistance durables, appuyés par le plaidoyer et la communication. De plus, elle met en avant l'intégration des projets modèles de développement dans les interventions d'urgence. L'importance de la formation et du partage des connaissances entre les membres du personnel intervenant dans les zones de développement et d'urgence sont également essentielles.

Les équipes de CARE International Mali mettent en avant leur approche de travail en étroite collaboration entre les départements de sécurité alimentaire et humanitaire pour assurer la complémentarité entre les interventions d'urgence et de développement. Ils soulignent également l'importance de la synergie d'action sur le terrain pour éviter les doublons et maximiser l'impact des projets. En interne, l'organisation favorise la coordination entre les différents départements pour la conception et la mise en œuvre des projets, ainsi que pour la recherche de financement. De plus, ils mettent en avant la collaboration avec d'autres organisations pour intervenir de manière coordonnée et complémentaire sur le terrain, afin d'offrir un ensemble complet d'interventions aux bénéficiaires et d'améliorer leur niveau de vie de manière efficace et durable. CARE International Mali se positionne face à l'insécurité alimentaire et à la fragilisation des moyens d'existence en combinant efficacement interventions d'urgence et développement à long terme : « En l'interne, nous travaillons main dans la main entre les départements de sécurité alimentaire et le département humanitaire. Sur le terrain, nos projets sont coordonnés de manière synergique afin d'éviter les doublons ou les comptages multiples des bénéficiaires. Dans la conception et la mise en œuvre des projets, notre organisation privilégie la complémentarité entre les départements de sécurité alimentaire, favorisant ainsi une approche intégrée. Au niveau organisationnel, nos départements de sécurité alimentaire collaborent étroitement dans la conception des projets et dans la recherche de financements. Nous encourageons une synergie d'action entre les différentes organisations intervenant sur le terrain, en ciblant les mêmes populations afin d'accroître notre présence et d'offrir un ensemble complet d'interventions aux bénéficiaires. Cette approche garantit un soutien cohérent et évite une dispersion des efforts, concentrant ainsi nos actions pour améliorer le niveau de vie des communautés »



[1] www.thinktank-resources.com/wp-content/uploads/2021/09/020921-Urgence-et-développement-ce-qu'il-resterait

[1] <https://www.un.org/fr/conf/whs/about.shtml>

2.1

Organisation faites par les ONG pour assurer une parfaite coordination entre le département en charge de l'urgence et développement sur un projet :

Selon les ONG, pour optimiser la synergie entre les interventions d'urgence et les programmes de développement à long terme, les organisations humanitaires doivent déployer un ensemble de mesures visant à garantir une coordination efficace entre les départements dédiés à ces deux volets. Ces mesures comprennent la mise en place d'une communication transparente, favorisée par l'établissement de canaux de communication clairs et ouverts, le partage d'informations entre les différents départements et parties prenantes impliqués dans le projet.

En effet la planification conjointe implique les départements concernés dès la phase de planification du projet pour garantir une compréhension commune des objectifs et des besoins. Ils clarifient les responsabilités de chaque département et des acteurs impliqués pour éviter les chevauchements et les lacunes dans la mise en œuvre. Le partage d'informations consiste à mettre en place des mécanismes pour partager régulièrement les données, les rapports et les résultats entre les départements concernés. Les réunions de coordination régulières sont organisées pour discuter de la progression du projet, résoudre les problèmes et ajuster les stratégies si nécessaires. Le suivi et l'évaluation conjoints communs sont effectués pour évaluer les effets du projet et ajuster les interventions en fonction des résultats obtenus.

De même en mettant en œuvre ces stratégies, les organisations améliorent la coordination entre les départements en charge de l'urgence et du développement. Ce qui conduit à une mise en œuvre plus efficace et à des résultats plus durables pour les projets. Pour soutenir ces propos les ONG partagent leurs expériences en matière de coordination des interventions d'urgence et de développement :

World Vision International « **La mise en place d'un comité de rédaction du projet impliquant les membres du personnel de développement et d'urgence. Le partage des rôles et des responsabilités entre les différents membres du comité de rédaction. La proposition d'un organigramme du projet prenant en compte les membres du personnel de développement et d'urgence** »

ACTED: « **Au niveau interne, un système d'organisation est en place, permettant une communication continue entre les départements, avec des réunions hebdomadaires tous les quinze jours. Les membres des départements sont représentés au niveau de la coordination nationale ou sur le terrain. Cette coordination permet aux différents chefs de projet, qu'il s'agisse de projets d'urgence ou de réponses post-RRM, de partager les informations. Dans les zones où l'équipe post-RRM est présente, lorsqu'il y a une alerte RRM, les informations sont collectées et l'équipe RRM rejoint l'équipe post-RRM pour coordonner la mise en place de la réponse** ».



photo crédit : @fongim

2.2 L'approche du principe de la responsabilité sectorielle dans le domaine humanitaire au Mali :

D'après le Guide Pratique pour les Organisations Locales et Nationales, la coordination humanitaire repose sur un ensemble de structures, de processus, de principes et d'engagements. Ces éléments sont essentiels pour coordonner l'action humanitaire lorsque le gouvernement national sollicite l'aide internationale. Ce guide propose des mécanismes pour améliorer la réponse humanitaire, en facilitant une meilleure organisation des efforts et en assurant une plus grande transparence et redevabilité envers les personnes affectées par les crises. Les structures incluent des comités de coordination, des clusters sectoriels et des plateformes inter-agences. Les processus englobent la collecte et l'analyse des données, la planification stratégique, et le suivi et l'évaluation des interventions. Les principes directeurs insistent sur la coopération, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Enfin, les engagements portent sur l'implication des communautés locales, le renforcement des capacités locales, et l'amélioration de l'efficacité et de la redevabilité des actions humanitaires.

Dans ce cadre, les clusters jouent un rôle crucial. Ils fournissent un cadre permettant aux acteurs engagés dans une réponse sectorielle de répondre conjointement aux besoins identifiés en commun, de développer des plans de réponse stratégique appropriés avec des objectifs partagés, et de coordonner efficacement leur réponse, à la fois entre eux et avec leurs homologues au sein des services gouvernementaux qui gèrent la réponse.

L'approche du principe de la responsabilité sectorielle dans le domaine humanitaire au Mali implique que chaque acteur sectoriel assume la responsabilité principale de la coordination, de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des activités humanitaires dans son domaine spécifique. Cette approche vise à améliorer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des interventions humanitaires en permettant à chaque secteur de se concentrer sur ses domaines d'expertise tout en collaborant étroitement avec les autres acteurs.

Les entretiens avec les informateurs clés indiquent que l'approche du principe de la responsabilité sectorielle dans le domaine humanitaire au Mali présente des défis et des lacunes malgré sa pertinence théorique. Sur le papier, la répartition des responsabilités entre les différents acteurs est bien définie et semble efficace. Cependant, dans la pratique, plusieurs contraintes et problèmes entravent sa mise en œuvre. Tout d'abord, bien que la responsabilité sectorielle soit clairement établie sur le papier, la coordination entre les acteurs humanitaires reste souvent insuffisante.

Les réponses des différents acteurs ne sont pas toujours harmonisées comme elles le devraient, ce qui peut entraîner des duplications d'efforts, des lacunes dans la couverture des besoins et une utilisation inefficace des ressources. Ces difficultés mettent en lumière la nécessité de renforcer la coordination et la collaboration entre les acteurs humanitaires au Mali. Cela pourrait passer par une meilleure communication, une clarification des rôles et responsabilités de chaque acteur, ainsi que par le renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation pour garantir une réponse humanitaire plus efficace et cohérente. En fin de compte, une mise en œuvre plus rigoureuse du principe de responsabilité sectorielle pourrait contribuer à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'aide humanitaire au Mali.

ACTED souligne que : « **La responsabilité sur la carte est bonne, mais dans la pratique, on fait face à beaucoup de contraintes et aussi des problèmes. On constate que les réponses des acteurs ne sont pas aussi harmonisées qu'elles devraient l'être. Par exemple, au niveau des clusters, il y a des lignes directrices en termes de panier, et il y a des acteurs qui font des interventions sans tenir compte de ces lignes directrices** ».

2.3 La gestion des projets à la fois urgence et développement au sein des organisations.

La gestion de projets à la fois urgence et développement au sein des organisations au Mali nécessite l'adoption de diverses approches et pratiques pour intégrer efficacement ces deux dimensions. Voici quelques méthodes couramment utilisées par certaines ONG avec lesquelles nous avons eu des entretiens.



World Vision Internationale : l'organigramme de l'organisation distingue clairement les responsables des projets d'urgence et de développement. Bien que ces départements soient distincts, une synergie d'action existe entre les équipes d'urgence et de développement sur le plan programmatique. Par exemple, les responsables des programmes techniques soutiennent les chefs de projet dans la mise en œuvre des projets d'urgence. De plus, le département d'urgence contribue au renforcement des programmes de parrainage et des programmes techniques en offrant des formations et en réalisant des actions de prévention des risques de catastrophe. Les rapports d'évaluation périodiques sont partagés entre les départements et la gestion intégrée des projets par les deux départements permet une meilleure intégration



AMSS : L'organisation adopte une approche de nexus, combinant l'intervention d'urgence avec le développement à long terme. Les projets visent à répondre aux besoins immédiats tout en favorisant des activités bénéfiques pour les populations après le départ de l'organisation, s'inscrivant ainsi dans une perspective de développement durable.



ACTED : L'organisation met en œuvre des projets complexes qui intègrent à la fois des composantes d'urgence et de développement. Par exemple, un projet peut inclure une réponse d'urgence rapide ainsi qu'un volet visant à renforcer la résilience des bénéficiaires, illustrant ainsi une approche intégrée dans la gestion des projets.



CARE : Bien que l'organisation dispose de départements distincts pour l'urgence et le développement, elle peut intervenir dans des programmes qui intègrent les deux aspects. Par exemple, dans certains programmes de développement, en cas de besoin, une assistance humanitaire peut être fournie pour sauver des vies. Les projets ont des objectifs clairs à la fois en matière de développement et d'humanitaire, avec des fonds positionnés à chaque niveau pour répondre aux besoins émergents.

2.4 Les limites et défis liés à la coordination urgence-développement dans le secteur de la SAN&ME au sein des organisations.

La coordination entre l'urgence et le développement dans le secteur de la SAN&ME au sein d'une même organisation présente plusieurs limites et défis :

1

a. Manque de vision et de planification à long terme :

- Les interventions d'urgence ont souvent tendance à se concentrer sur des solutions à court terme, sans tenir compte des besoins à long terme des populations affectées.
- Cela conduit à des solutions temporaires inefficaces et non durables, qui ne permettent pas de s'attaquer aux causes profondes des problèmes.
- Un manque de coordination entre les acteurs de l'urgence et du développement peut empêcher l'élaboration de stratégies à long terme pour la SAN&ME.

3

c. Manque de ressources et de financement :

- Les interventions d'urgence ont souvent tendance à se concentrer sur des solutions à court terme, sans tenir compte des besoins à long terme des populations affectées.
- Cela conduit à des solutions temporaires inefficaces et non durables, qui ne permettent pas de s'attaquer aux causes profondes des problèmes.
- Un manque de coordination entre les acteurs de l'urgence et du développement peut empêcher l'élaboration de stratégies à long terme pour la SAN&ME.

2

b. Difficultés de collaboration et insuffisance de partage d'informations :

- Les cultures et les priorités des acteurs de l'urgence et du développement sont différentes, ce qui crée des tensions et des difficultés de collaboration.
- L'insuffisance de partage d'informations entre les acteurs entraîne des doublons d'effort, des lacunes dans la couverture des besoins et une mauvaise utilisation des ressources.
- Des systèmes de coordination inefficaces entravent la communication et la collaboration entre les acteurs.

4

d. Capacités insuffisantes :

- Le personnel des organisations humanitaires peut ne pas avoir les compétences et les connaissances nécessaires pour assurer une coordination efficace entre les interventions d'urgence et de développement ;
- Le manque de formation et de renforcement des capacités limite la capacité des acteurs à s'engager dans une planification et une mise en œuvre conjointes ;
- L'insuffisance de personnel qualifié peut entraver la communication, la collaboration et la gestion des données



e. La faible capacité locale : elle peut grandement influencer la coordination entre les efforts humanitaires et de développement dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence de plusieurs manières :

Certains acteurs locaux ne disposent pas de compétences techniques nécessaires pour gérer efficacement les projets. Cela entraîne une mauvaise planification, une mise en œuvre inefficace et une utilisation non optimale des ressources, ce qui augmente le risque de non-atteinte des objectifs fixés :

- **Problèmes de communication et de coordination :** Une faible capacité locale rend difficile la communication et la coordination entre les différentes parties prenantes, y compris les agences humanitaires, les organisations de développement, les gouvernements locaux et les communautés. Cela entraîne la duplication des efforts, des lacunes dans la couverture des besoins et une réponse fragmentée plutôt que cohérente.
- **Accès limité aux ressources financières et techniques :** Les acteurs locaux avec une faible capacité financière ont des difficultés pour accéder aux financements et aux technologies nécessaires pour soutenir les initiatives de sécurité alimentaire et de nutrition. Ces ressources sont indispensables pour la bonne mise en œuvre des solutions durables et efficaces.
- **Participation communautaire réduite :** Lorsque les capacités locales sont faibles, il est difficile d'impliquer efficacement les communautés locales dans la planification et l'exécution des projets. Une faible participation entraîne un manque d'appropriation des projets par les bénéficiaires, ce qui affecte leur durabilité et leur impact à long terme.
- **Réactivité limitée aux crises :** Dans des situations de crise, comme les sécheresses ou les conflits, les acteurs locaux avec une faible capacité ont des difficultés à apporter une réponse. Cela peut exacerber les impacts de la crise sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence, et compliquer les efforts de réhabilitation et de développement à long terme.
- **Suivi et évaluation inadéquats :** Une faible capacité locale entraîne des lacunes dans le suivi et l'évaluation des projets. Sans des données fiables et une évaluation rigoureuse, il est difficile d'ajuster les interventions pour améliorer leur efficacité et répondre aux besoins changeants des En somme, la faible capacité locale entrave la coordination et l'efficacité des efforts humanitaires et de développement, réduisant ainsi l'impact des interventions dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence. Renforcer les capacités locales est donc essentiel pour améliorer la coordination et la durabilité des initiatives dans ces domaines.

g. Facteurs contextuels et politiques :

Les situations de crise et les contextes politiques instables compliquent la coordination entre les acteurs de l'urgence et du développement ;

Les restrictions imposées par les gouvernements ou les groupes armés limitent les possibilités de collaboration et de partage d'informations ;

L'insécurité et les risques pour la sécurité entravent l'accès aux populations affectées et la mise en œuvre d'interventions ;

En plus de ces limites, il est important de noter que la coordination urgence-développement est un processus complexe et en constante évolution. Les défis et les bonnes pratiques varient en fonction du contexte, des acteurs impliqués et des ressources disponibles. Il est essentiel de poursuivre des efforts pour améliorer la coordination urgence-développement dans le secteur de la SAN&ME afin de garantir des réponses plus efficaces, durables et centrées sur les personnes dans le besoin.

Les ONGs dressent un tableau des limites et des défis liés à la coordination urgence-développement dans le secteur de la SAN&ME. Il s'agit de limites structurelles, organisationnelles et opérationnelles qui entravent la coordination efficace des interventions visant à améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition dans les situations d'urgence et de développement.



World Vision international souligne la mobilité du personnel des urgences, qui est souvent liée à la nature et à la durée des projets. De plus, certains acteurs ne prennent pas en compte les facteurs de durabilité et de reddition de comptes dans la mise en œuvre des activités, tandis que l'insécurité réduit l'espace humanitaire.



AMSS met en avant le manque de ressources par rapport aux besoins immenses, entraînant des ambitions limitées. De plus, de nombreux partenaires ferment leurs portes, ce qui entrave la mobilisation de fonds. Les défis sécuritaires sont également soulignés



ACTED mentionne que l'aspect sécuritaire est extrêmement difficile, obligeant parfois à remettre en question toute la planification, tant au niveau des activités que de l'approche elle-même. Ces limites et défis mettent en lumière la nécessité pour les organisations de trouver des moyens de surmonter les obstacles à la coordination entre l'urgence et le développement, afin de garantir une réponse efficace et durable aux besoins des populations dans le secteur de la SAN&ME.



CARE International identifie la courte durée des projets humanitaires. L'insuffisance de financement pour la continuité de certains projets comme des défis majeurs.



2.5 Les bonnes pratiques liées à la coordination humanitaire-développement dans le secteur de la SAN&ME au sein des organisations.

Les bonnes pratiques liées à la coordination entre l'humanitaire et le développement dans le secteur de la sécurité nutritionnelle, observées au sein des organisations, incluent :

La mise en place de groupes de travail et de tableaux de suivi comme les tableaux 5W (Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? et Pourquoi ?) ;

1. Collaboration intersectorielle

Les organisations humanitaires et de développement travaillent ensemble pour créer des programmes intégrés qui répondent aux besoins nutritionnels immédiats tout en favorisant la sécurité alimentaire à long terme ;

2. Partage d'informations :

La mise en place de systèmes de partage d'informations permet aux différentes parties prenantes de rester informées des développements, des besoins et des ressources disponibles, facilitant ainsi une réponse coordonnée ;

3. Renforcement des capacités :

Les initiatives de formation et de développement des compétences aident les communautés locales à mieux gérer les crises nutritionnelles et à adopter des pratiques agricoles et alimentaires durables ;

4. Engagement communautaire

Impliquer les communautés locales dans la planification et la mise en œuvre des programmes pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins réels et sont culturellement appropriés ;

5. Flexibilité et adaptation :

Les programmes sont conçus pour être flexibles et s'adapter aux changements de contexte, permettant une réponse rapide aux crises tout en poursuivant les objectifs de développement à long terme.

Ces pratiques favorisent une approche cohérente et intégrée, essentielle pour améliorer la sécurité nutritionnelle, alimentaire et la résilience des communautés. Pour soutenir ces propos voici quelques témoignages recueillis auprès de de certaines ONG.



World Vision international met en avant plusieurs pratiques, telles que le partage des données de la situation humanitaire entre les départements, le renforcement des capacités du personnel par des échanges entre les équipes d'urgence et de développement, ainsi que la conception conjointe des projets. De plus, l'organisation budgétise un fond d'urgence annuel pour les zones de développement afin de répondre aux urgences et aux catastrophes.



AMSS souligne l'importance du regroupement des partenaires à travers le cluster sécurité alimentaire, qui permet de répertorier les actions menées dans une zone donnée. La localisation des actions offre une visibilité accrue aux organisations humanitaires et des rencontres périodiques sont instituées pour partager les informations et évaluer les projets.



ACTED souligne l'organisation d'ateliers de capitalisation avec l'ensemble du personnel pour détecter les bonnes pratiques sectorielles. Ces ateliers impliquent différentes étapes, allant de la phase terrain à la restitution des résultats au niveau capital, et impliquent également les parties prenantes telles que les bénéficiaires et les autorités locales. Ces bonnes pratiques illustrent l'importance de la coordination, de la communication et du renforcement des capacités pour assurer une réponse efficace et cohérente dans le secteur de la SAN&ME.



CARE met en avant la tenue de réunions de coordination entre les programmes et la qualité, ainsi que la participation active aux cadres de concertation cluster. La collaboration avec les institutions des Nations Unies pour assurer une coordination efficace.



photo crédit : @fongim

2.6 Les actions permettant d'améliorer la complémentarité des interventions d'urgence et de développement dans le secteur de la SAN&ME.

Pour renforcer la complémentarité des interventions d'urgence et de développement dans le secteur de la Sécurité Alimentaire, Nutrition & Moyens d'Existence (SAN&ME), il est essentiel de prendre en compte les actions clés suivantes :

a. Renforcement de la coordination et de la concertation :

- Mise en place d'un cadre de concertation régulier entre les départements pour favoriser le dialogue et la collaboration entre les acteurs humanitaires et de développement en vue de planification et mise en œuvre conjointes des interventions ;
- Uniformisation des outils de suivi/évaluation pour faciliter la collecte de données harmonisées et comparables pour une meilleure analyse et prise de décision ;
- Renforcement des capacités du personnel sur le nexus afin d'outiller les acteurs avec les compétences nécessaires pour comprendre les interconnexions entre l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la nutrition et pour mettre en œuvre des interventions intégrées ;
- Visites conjointes entre les équipes d'urgence et de développement pour promouvoir une meilleure compréhension des contextes et des besoins, permettant une réponse plus cohérente.

b. Développement d'interventions intégrées :

- Adaptation des actions aux besoins spécifiques des populations afin de prendre en compte les contextes et les vulnérabilités locales pour une réponse adaptée et efficace ;
- Implication des communautés via (i) la participation active des communautés à l'identification des besoins afin de garantir que les interventions répondent aux priorités réelles des communautés ; et (ii) la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation participatifs impliquant les communautés.

c. Amélioration de la communication et du partage d'informations :

- Multiplication des réunions de coordination programme qualité pour favoriser la communication et le partage d'informations entre les organisations pour une meilleure coordination des interventions ;
- Utilisation efficace des rapports et des données disponibles en vue de permettre une prise de décision éclairée basée sur des informations fiables et actualisées ;
- Participation active aux enquêtes menées par des institutions nationales en veillant à contribuer à la collecte de données de qualité pour une meilleure compréhension des besoins et des tendances.

d. Transition vers la résilience :

Mise en place d'activités de résilience au-delà de la distribution via le soutien des initiatives relatives à l'agriculture, la formation de coopératives et l'accès aux moyens de subsistance pour renforcer l'autonomie des populations.



photo crédit : @fongim



Quelques ONGI nous partagent leurs actions :



World Vision international souligne l'importance de la mise en place d'un cadre de concertation régulier entre les départements, ainsi que l'uniformisation des outils de suivi/évaluation pour faciliter la collecte des données et leur traitement. Le renforcement des capacités du personnel sur le nexus et la réalisation de visites conjointes entre les équipes d'urgence et de développement sont également prioritaires.



AMSS met l'accent sur la nécessité d'adapter les actions aux besoins spécifiques des populations dans chaque zone d'intervention. Il est crucial d'impliquer activement les populations dans l'identification de leurs besoins et dans le suivi et l'évaluation des actions entreprises, notamment à travers des mécanismes tels que les cash transferts et les post-distribution monitoring.



ACTED met en avant l'importance de ne pas se limiter à la réponse d'urgence, mais de mettre en place des activités de résilience qui vont au-delà de la distribution. Encourager des activités telles que l'agriculture, la formation de coopératives et l'accès aux moyens de subsistance est crucial pour renforcer la résilience des populations. Ces actions variées démontrent l'engagement des organisations à améliorer la coordination et l'intégration des interventions d'urgence et de développement pour répondre de manière plus efficace et holistique aux besoins des populations dans le secteur de la SAN&ME.



CARE insiste sur la multiplication des réunions de coordination programme qualité pour assurer une meilleure connaissance des actions menées par chaque organisation et une utilisation efficace des rapports et des données disponibles. La participation active aux enquêtes menées par des institutions nationales telles que l'INSTAT est également soulignée.



3. Coordination entre les bailleurs institutionnels humanitaires et de développement

Au Mali, la coordination entre les bailleurs institutionnels humanitaires et de développement revêt une importance capitale pour maximiser l'impact des interventions, éviter les doublons et garantir une utilisation optimale des ressources disponibles.

Cette coordination s'appuie sur des mécanismes et des structures spécifiques qui rassemblent les bailleurs institutionnels, les agences des Nations Unies, les ONG et les autorités gouvernementales maliennes. Ces mécanismes visent à harmoniser les politiques, les programmes et les ressources pour répondre aux besoins humanitaires immédiats tout en favorisant le développement à long terme du pays.

3.1. Coordination au sein des bailleurs humanitaires et de développement :

Au Mali, la coordination entre les bailleurs humanitaires et de développement a fait l'objet d'efforts visant à améliorer l'efficacité et la cohérence des interventions. Plusieurs initiatives ont été entreprises pour la renforcer. Le Mali utilise le système de clusters, mis en place par les Nations Unies, pour coordonner l'action humanitaire dans différents secteurs tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement. Ce système permet aux bailleurs et aux acteurs humanitaires de travailler ensemble, d'éviter les doubles emplois et de maximiser l'impact des interventions.

Le Mali dispose d'un Forum Humanitaire National où les acteurs humanitaires, y compris les bailleurs, se réunissent régulièrement pour échanger des informations, discuter des priorités et coordonner leurs actions. Les bailleurs de fonds et les acteurs du développement au Mali ont mis en place un cadre de coopération stratégique pour aligner leurs programmes et leurs financements avec les priorités nationales de développement.

Bien que des progrès aient été réalisés, des défis persistent en matière de coordination au Mali, notamment en raison de l'insécurité dans certaines régions, de la faiblesse des infrastructures et de la coordination entre les acteurs étatiques et non étatiques. Néanmoins, les efforts continus visant à renforcer la coordination devraient à terme contribuer à améliorer l'efficacité de l'aide humanitaire et du développement dans le pays.

3.2. Coordination inter bailleurs :

La coordination inter-bailleurs au Mali implique la collaboration entre différents bailleurs institutionnels, tels que les agences des Nations unies, les gouvernements donateurs, les ONG et d'autres partenaires, pour harmoniser leurs efforts de financement et maximiser l'efficacité de leurs interventions dans le pays.

Il existe des plateformes de coordination telles que des comités consultatifs ou des forums de bailleurs, où ces derniers peuvent échanger des informations, discuter des priorités et des stratégies, et coordonner leurs activités. Il s'agit pour les bailleurs de partager des informations sur les priorités, les politiques, les programmes et les financements et d'identifier les synergies et collaborations possibles.

Ce dialogue permet notamment l'appui aux initiatives nationales de développement et aux plans stratégiques du gouvernement malien et le soutien au renforcement des capacités des institutions nationales et des partenaires locaux pour assurer une appropriation locale des programmes et une gestion efficace des financements. Finalement, les bailleurs développent des mécanismes de suivi et d'évaluation conjoints pour mesurer l'impact des interventions financées par eux, documenter les leçons apprises et ajuster les interventions en conséquence.

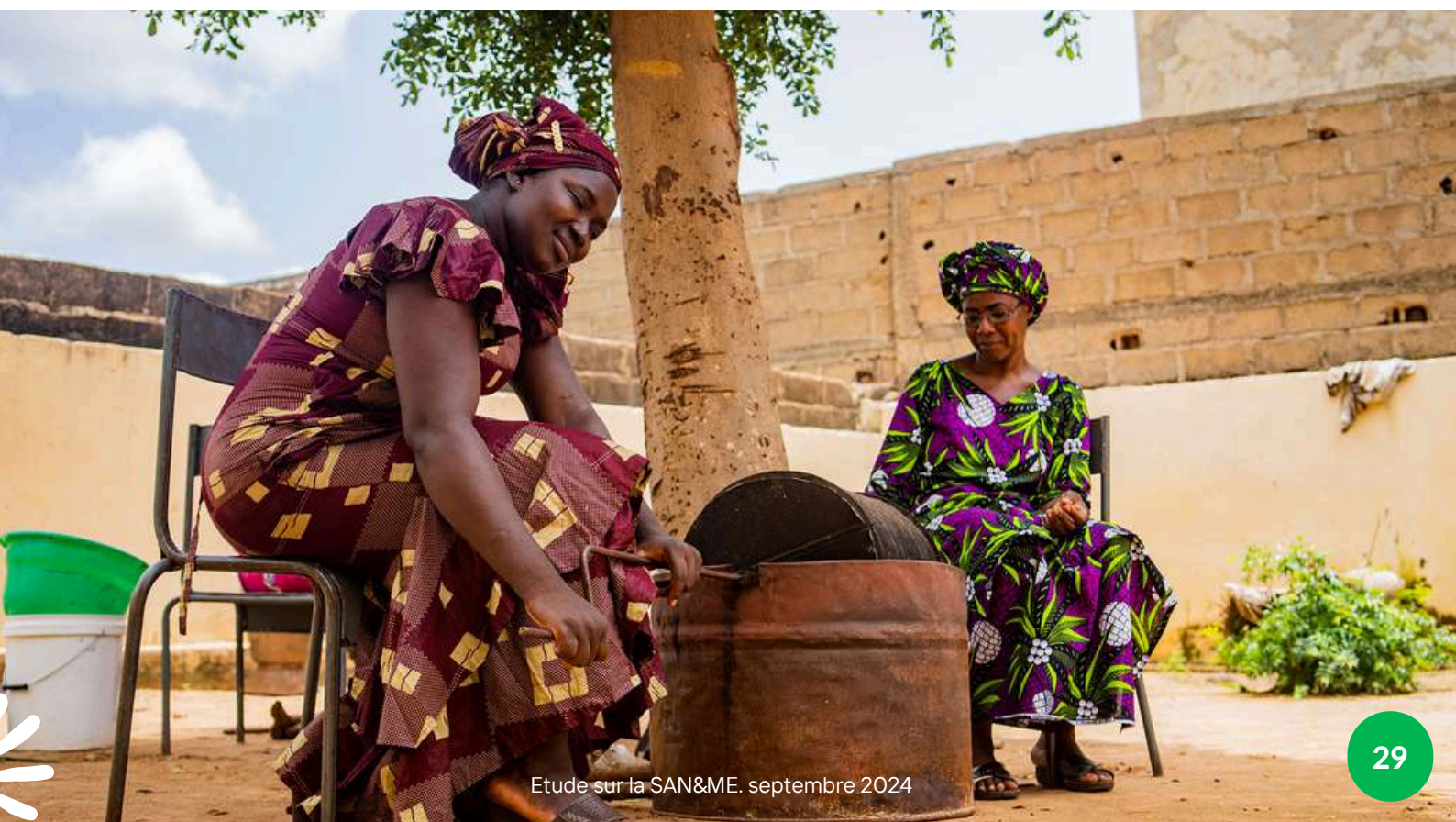
3.3 Les outils et flexibilités existants pour la coordination urgence-développement :

Les bailleurs disposent de divers outils et flexibilités pour faciliter la coordination entre les interventions d'urgence et de développement. Certains bailleurs mettent en place des fonds flexibles qui peuvent être utilisés à la fois pour financer des interventions d'urgence et de développement. « Les fonds flexibles nous donnent la liberté dont nous avons besoin pour répondre plus rapidement, réduire les coûts, planifier à plus long terme et éviter les perturbations dans nos efforts pour sauver des vies », a déclaré l'ex- Directeur exécutif du PAM, David Beasley. « Pour tirer le meilleur parti des précieuses ressources des donateurs, nous invitons davantage de nos partenaires gouvernementaux à fournir des fonds qui non fléchés, prévisibles et utilisables sur plusieurs années[1]. »

Ces fonds permettent une allocation rapide des ressources en cas de crise tout en offrant la flexibilité nécessaire pour soutenir des programmes de développement à plus long terme. Les bailleurs accordent des financements pluriannuels qui couvrent à la fois les besoins immédiats en cas d'urgence et les programmes de développement à plus long terme. Cela permet aux organisations bénéficiaires de planifier et de mettre en œuvre des interventions intégrées sur plusieurs années. Les bailleurs coordonnent leurs financements et interventions à travers l'élaboration de cadres de programmation conjoints regroupant plusieurs bailleurs autour d'objectifs communs et d'approches intégrées pour répondre aux besoins humanitaires et de développement dans un pays donné.

Certains bailleurs mettent en place des mécanismes de transition pour faciliter le passage d'une réponse d'urgence à des programmes de développement à long terme. Ces mécanismes permettent une planification progressive et une allocation progressive des ressources en fonction des besoins changeants sur le terrain. Les bailleurs utilisent souvent des approches basées sur les besoins qui tiennent compte à la fois des besoins immédiats en cas d'urgence et des défis de développement. Cela implique une analyse approfondie des contextes locaux et une planification stratégique des interventions.

[1] <https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/un-financement-flexible-de-la-belgique-permet-au-pam-de-faire-face-aux-crisis>



3.4 Bonnes pratiques et défis à relever pour une meilleure complémentarité des approches :

Les principes de bonne pratique des bailleurs de fonds humanitaires, adoptés initialement par l'UE et 17[1] autres bailleurs en 2003, mettent l'accent sur une action humanitaire cohérente et efficace, incluant la responsabilité des bailleurs de fonds. Ces principes, désormais adoptés par 42 pays donateurs, insistent sur une action humanitaire basée sur des principes, le respect du droit international humanitaire, une aide adaptée aux besoins, la redevabilité envers les populations affectées, un financement prévisible, la cohérence entre les bailleurs de fonds (l'échange d'informations et de pratiques entre les bailleurs de fonds), la primauté d'une réponse civile, et le soutien à une action humanitaire multilatérale coordonnée. Le respect de ces principes s'est traduit par une amélioration de l'action humanitaire.

La planification intégrée des interventions d'urgence et de développement dès le départ, en identifiant les synergies et en élaborant des stratégies cohérentes pour répondre aux besoins à court et à long terme, constitue également une bonne pratique. Il s'agit de la mise en place des mécanismes de coordination efficaces entre les équipes travaillant sur les programmes d'urgence et de développement, afin de favoriser la communication, le partage d'informations et la collaboration.

Le partenariat avec les autorités locales, les communautés et les organisations locales dans la planification et la mise en œuvre des interventions est aussi un outil qui a fait ses preuves.





Un exemple de bonne pratique utilisé par ACTED :

1

Étape terrain :

Gérée par le département M&E, cette première étape se concentre exclusivement sur le terrain. Elle implique une analyse approfondie des pratiques mises en œuvre au niveau opérationnel afin d'identifier les aspects positifs et les points d'amélioration potentiels.

2

Étape de concertation :

Cette deuxième étape élargit le champ d'analyse en incluant non seulement le terrain mais également les parties prenantes clés du projet, telles que les bénéficiaires et les autorités locales. Cette phase de concertation permet de recueillir des perspectives diverses et de confronter les observations issues du terrain avec les expériences et les besoins des acteurs impliqués.

3

Étape de capitalisation :

Organisée au niveau central, cette troisième étape vise à capitaliser sur les résultats des deux phases précédentes. Un atelier de capitalisation est organisé afin de restituer les bonnes pratiques identifiées et de partager les enseignements tirés de l'analyse. Cet atelier permet également de définir des stratégies de mise en œuvre et de diffusion des bonnes pratiques au sein de l'organisation et plus largement dans le secteur.



Défis majeurs à relever

Divergence des priorités et des calendriers : les interventions d'urgence et de développement ont souvent des priorités et des échéances distinctes, ce qui peut compliquer leur intégration harmonieuse.

Contraintes financières et ressources limitées : les financements insuffisants et l'accès restreint aux ressources peuvent entraver la mise en œuvre d'approches intégrées répondant à la fois aux besoins immédiats et à long terme.

Complexité opérationnelle : la gestion de projets combinant des interventions d'urgence et de développement peut s'avérer complexe sur le plan opérationnel, nécessitant une coordination étroite et de solides capacités de gestion.

Résistance au changement : les structures institutionnelles et les cultures organisationnelles peuvent parfois présenter une résistance au changement, entravant l'adoption d'approches intégrées et collaboratives.

Pénurie de données et d'évaluations : le manque de données et d'évaluations intégrées peut compliquer l'évaluation de l'impact des interventions intégrées et la prise de décisions éclairées concernant l'allocation des ressources.

En surmontant ces défis grâce à des approches innovantes, une coordination efficace et un engagement continu des parties prenantes, il est possible d'améliorer la complémentarité des approches entre les interventions d'urgence et de développement, pour une réponse plus efficace et durable aux crises et aux défis humanitaires.



3.5 Coordination externe formelle entre organisation :

La coordination formelle peut se définir comme les mécanismes établis par les acteurs humanitaires pour organiser et gérer leurs interventions de manière concertée.

La coordination externe formelle des ONG est un processus complexe visant à faciliter la collaboration entre différentes ONG, ainsi qu'avec d'autres acteurs tels que les gouvernements, les agences des Nations Unies, les organisations internationales et les institutions locales. Cette coordination vise à optimiser l'efficacité des interventions humanitaires et de développement en évitant la duplication des efforts, en maximisant l'utilisation des ressources disponibles et en assurant une réponse cohérente et concertée aux crises et aux besoins des populations. Ci-après quelques éléments clés de la coordination externe formelle :

a. Structures de coordination : des mécanismes sont mis en place pour faciliter la coordination, tels que des groupes de travail, des clusters thématiques, des forums de coordination et des plateformes en ligne. Ces structures fournissent un cadre pour la communication, la planification conjointe et la prise de décision entre les différentes parties prenantes.

b. Réunions régulières : les organisations internationales participantes se réunissent régulièrement pour partager des informations, discuter des priorités et des stratégies, et coordonner leurs activités. Ces réunions peuvent être organisées à différents niveaux, allant des réunions de coordination nationale aux réunions sectorielles spécialisées.

c. Partage d'informations : un élément crucial de la coordination externe est le partage d'informations sur les besoins des populations affectées, les capacités et les activités des différentes organisations, les ressources disponibles et les meilleures pratiques. Cela permet d'identifier les lacunes, d'éviter la duplication des efforts et de prendre des décisions éclairées sur la manière de répondre efficacement aux crises.

d. Répartition des responsabilités : la coordination externe formelle permet de clarifier les rôles et les responsabilités de chaque organisation dans la réponse humanitaire ou de développement. Cela évite les chevauchements et assure une répartition équitable du travail, en fonction des mandats, des compétences et des capacités de chaque acteur.

e. Mobilisation des ressources : en collaborant, les organisations peuvent mobiliser et partager efficacement leurs ressources financières, matérielles et humaines pour répondre aux besoins identifiés. Cela peut inclure la mise en commun des financements, le partage d'équipements ou de personnel, et la coordination des efforts de collecte de fonds.

f. Évaluation et suivi : la coordination externe formelle implique également l'évaluation régulière des progrès réalisés, la surveillance des résultats et l'adaptation des stratégies en fonction de l'évolution des besoins et des circonstances sur le terrain. Cela permet d'assurer une réponse agile et efficace aux situations d'urgence et aux crises prolongées.

3.6 Cartographie des structures de coordination existantes :

Conseil national de la sécurité alimentaire (CNSA) présidé par le Premier ministre. Il est composé de membres du ministère de l'Agriculture, ministère de l'Élevage et de la Pêche, ministère de l'Administration territoriale et la Décentralisation, ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire, ministère de l'Équipement, ministère du Transport et du Désenclavement, ministère de l'Économie et des Finances, et ministère de l'Environnement ;

Comité de coordination et de suivi des programmes de sécurité alimentaire (CCSPPSA), présidé par le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) ;

Commission mixte de concertation (CMC), présidée par le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) ;

Comité régional de sécurité alimentaire (CRSA), au niveau de chaque région, présidé par le Gouverneur de région ;

Comité local de sécurité alimentaire (CLSA), au niveau de chaque cercle, présidé par le préfet ;

Comité communal de sécurité alimentaire (CCSA), au niveau de chaque commune, présidé par le sous-préfet.

Cluster Sécurité Alimentaire est codirigé par le PAM et la FAO. Il réunit des acteurs gouvernementaux, des ONG, des agences des Nations Unies et d'autres partenaires afin de coordonner les efforts de réponse aux crises alimentaires au Mali.

· Ministère de la Santé et du Développement Social.

o Cellule de Planification et de Statistique (CPS) : Cette cellule joue un rôle crucial dans la planification, le suivi et l'évaluation des programmes de nutrition.

o Direction Nationale de la Santé (DNS) Supervise les activités de nutrition à travers le Programme National de Nutrition (PNN).

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

o Direction Nationale de l'Agriculture : S'implique dans la sécurité alimentaire et la nutrition via des programmes agricoles.

o Direction Nationale de la Pêche : Contribue à la nutrition en favorisant la production et la consommation de poissons.

· Comité Technique Intersectoriel de Nutrition (CTIN) : Ce comité regroupe différents ministères et partenaires pour coordonner les actions de nutrition à travers divers secteurs.

Le Cluster Nutritionnel, codirigé par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), en collaboration avec le Ministère de la Santé et du Développement Social (MSDS) du Mali, assure la coordination humanitaire en matière de nutrition, surtout en période de crise. Il vise à améliorer la situation nutritionnelle au Mali, en particulier pour les populations vulnérables comme les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, en apportant une expertise technique onusienne et un soutien financier considérable.

Binôme Cluster/ Groupe Thématique : les clusters sectoriels et groupes de travail Les clusters sectoriels et groupes de travail (GT) sont des organes de coordination essentiels. Dans le cadre de l'approche nexus, les binômes cluster/GT jouent un rôle crucial dans l'identification des zones prioritaires et l'analyse préliminaire des besoins contextuels.

Ils fournissent des informations clés pour alimenter la matrice de résultats, évaluer la présence opérationnelle des partenaires, et suivre la réponse sectorielle. À terme, ces binômes devraient être renforcés par les GT correspondants du FONGIM pour une coordination encore plus efficace.

FONGIM : ce Forum regroupe des ONG internationales humanitaires et développement. Le FONGIM joue un rôle clé en contribuant à toutes les étapes de planification et mise en œuvre de l'approche Nexus.

-Coordination RRM (Mécanisme de Réponse Rapide) et le poste -RRM jouent un rôle crucial dans la réponse humanitaire d'urgence au Mali, notamment en matière de sécurité alimentaire, la nutrition, les abris, les articles ménagers essentiels, l'eau, l'hygiène et l'assainissement et la santé.



3.7 Fonctionnement réel des structures de coordination :

Les structures de coordination formelle des ONG dans les secteurs de la **SAN&ME** au Mali fonctionnent généralement par le biais de plusieurs mécanismes :

a. Réunions régulières : le FONGIM rassemble chaque mois les membres des différentes ONGs, qui se réunissent pour échanger des informations, discuter des défis et des opportunités, et coordonner leurs efforts.

b. Groupes de travail thématiques : des groupes de travail spécialisés sont établis pour se concentrer sur des domaines spécifiques et travailler sur des questions techniques et opérationnelles et recommandent des actions à entreprendre.

c. Partage d'informations : les structures de coordination facilitent le partage d'informations pertinentes.

d. Planification conjointe : les membres des structures de coordination collaborent pour élaborer des plans d'action conjoints visant à répondre aux besoins identifiés .

e. Mobilisation des ressources : les structures de coordination peuvent également jouer un rôle dans la mobilisation des ressources financières et techniques nécessaires à la mise en œuvre des programmes et des projets.

f. Suivi et évaluation : les membres des structures de coordination suivent et évaluent régulièrement les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités. En identifiant les réussites et en ajustant les approches en fonction des leçons apprises.

Cependant, il est important de noter que le fonctionnement réel de ces structures peut varier en fonction de divers facteurs.



Ces facteurs incluent la disponibilité des ressources, les priorités politiques, les capacités institutionnelles et la coordination avec d'autres acteurs, y compris le gouvernement et les agences internationales. La réussite de ces structures dépend souvent de la volonté des membres de coopérer. Elle repose également sur leur disposition à partager les informations et à travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs.

3.8 Succès, faiblesses et défis des différentes structures de coordination :

a. Succès :

Facilitation de la collaboration : ces structures permettent aux ONG de collaborer et de coordonner leurs efforts, évitant ainsi les duplications et maximisant l'impact des interventions.

Échange d'informations : elles favorisent le partage d'informations et d'expertise entre les différentes parties prenantes, ce qui peut conduire à des pratiques plus efficaces et innovantes.

Harmonisation des approches : les structures de coordination aident à harmoniser les approches et les standards, ce qui garantit une intervention plus cohérente et intégrée.

b. Défis :

Volonté politique : la volonté politique de soutenir les structures de coordination et de leur accorder une légitimité peut être variable, ce qui peut affecter leur fonctionnement et leur impact.

Coordination avec d'autres acteurs : la coordination avec d'autres acteurs, tels que le gouvernement, les agences des Nations unies et les organisations de la société civile, peut être complexe et nécessite un engagement continu. Cette complexité résulte de la diversité de leurs mandats, des différences institutionnelles, des ressources inégales, des priorités divergentes, et de la complexité des contextes locaux. Ces facteurs rendent l'alignement des actions difficile et nécessitent un engagement continu et une communication régulière pour surmonter les défis de la collaboration.

Adéquation aux besoins locaux : adapter les interventions aux besoins spécifiques des communautés locales tout en maintenant une coordination efficace constitue un défi constant pour les structures de coordination.

En surmontant ces défis et en capitalisant sur les bonnes pratiques, les structures de coordination des ONG peuvent jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence au Mali.



3.9. Pratiques informelles de coordination et échange externes :

La coordination informelle est un processus par lequel les individus s'organisent et coopèrent pour atteindre un objectif commun sans avoir recours à la coordination ou à des règles formelles. Elle repose sur des interactions et des relations interpersonnelles, ainsi que sur des normes et des valeurs partagées. Elle joue un rôle crucial dans les domaines de l'humanitaire et du développement, où des acteurs multiples et divers doivent collaborer efficacement pour répondre à des besoins complexes et urgents dans des contextes souvent fragiles.

3.10 Analyse des modes de coordination informelles entre acteurs humanitaires et de développement :

La coordination informelle est un élément essentiel de la collaboration entre les acteurs humanitaires et de développement. Elle permet aux acteurs de partager des informations, de coordonner leurs activités et de s'adapter aux changements de contexte de manière flexible et efficace. Il ressort des entretiens avec les ONG que les modes de coordination informelle les plus utilisés sont :

Communication orale : les conversations entre collègues, les discussions en groupe et les rumeurs permettent de coordonner les activités.

Réseaux sociaux : les liens personnels entre les membres d'un groupe de travail facilitent la coordination en permettant aux gens de partager des informations et de s'entraider.

Normes et les valeurs partagées : les membres d'un groupe de travail coordonnent leurs activités en se basant sur des normes et des valeurs communes.

Confiance et réciprocité : les membres d'un groupe de travail qui se font confiance sont plus susceptibles de coordonner leurs activités de manière efficace.



Pour appuyer ces éléments, ci-après les témoignages d'ONGs :



AMASSA : " Les bonnes pratiques liées à la coordination informelle les échanges pour éviter les doublons, la participation aux activités des autres acteurs, lesancements etc."



ACTION CONTRE LA FAIM : "Orientations spécifiques par rapport aux activités de terrains peut aussi aider les différentes ONG en activités dans un même lieu pour une coordination "

CICR : "le maintien des contacts entre les différentes ONG et cela permet d'aller plus en profondeurs".



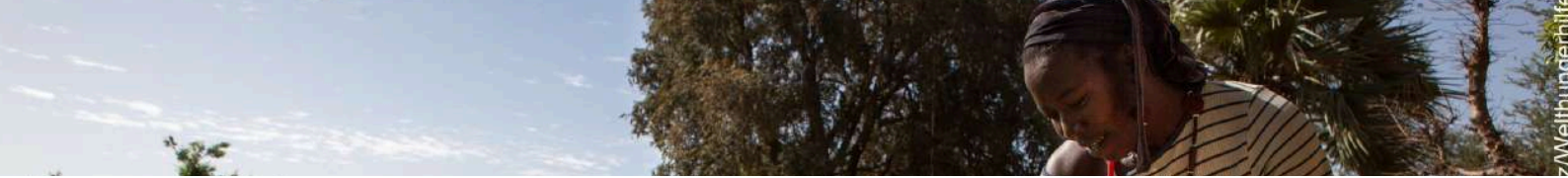
Mercy Corps : « Les organisations présentes sur le terrain se connaissent bien. Par exemple, Mercy Corps et CRS, intervenant dans la même zone, ont mis en place un groupe de travail pour coordonner leurs activités similaires. Lors de la mise en œuvre, nous avons veillé à ne pas opérer dans les mêmes localités en même temps et, si cela arrivait, à éviter de cibler les mêmes bénéficiaires. Cette approche a permis de bien encadrer l'intervention et d'éviter les chevauchements. »



CARE insiste sur la multiplication des réunions de coordination programme qualité pour assurer une meilleure connaissance des actions menées par chaque organisation et une utilisation efficace des rapports et des données disponibles. La participation active aux enquêtes menées par des institutions nationales telles que l'INSTAT est également soulignée.



Humanité Inclusion : « Dans le contexte d'insécurité, les organisations partagent des informations pour renforcer la synergie de leurs actions. Cela permet non seulement de mieux se protéger, mais aussi d'éviter les chevauchements d'activités. Par exemple, dans notre plan de réponse d'urgence, les projets Record et Progress, qui interviennent dans la même zone, se concertent systématiquement avant de mener leurs actions».



Pour renforcer la coordination informelle dans l'humanitaire et le développement il faut promouvoir une culture de collaboration et de partage d'informations tout en encourageant la communication ouverte, le partage transparent d'informations et la construction de relations de confiance entre les acteurs, favoriser l'inclusion et la participation de tous les acteurs, s'assurer que tous les acteurs pertinents, y compris les communautés locales et les acteurs nationaux, ont la possibilité de participer aux processus de coordination.

Il s'agit de mobiliser le développement des outils et des mécanismes de coordination flexibles et de renforcer les capacités en matière de coordination en fournissant aux acteurs les compétences et les connaissances nécessaires pour une coordination informelle efficace. L'amélioration de cette coordination passe également par l'évaluation et l'apprentissage issus des expériences de coordination informelle (mécanismes d'évaluation et d'apprentissage pour documenter les expériences de coordination informelle et tirer des enseignements pour améliorer les pratiques futures). Enfin, il est important de promouvoir une participation inclusive à tous les niveaux de la coordination, en veillant à intégrer les besoins et des perspectives les acteurs concerné.

3.11 Défis rencontrés et adaptation des acteurs :

Dans le domaine complexe de la coordination entre les acteurs humanitaires et de développement, plusieurs défis majeurs se posent. L'inefficacité dans la gestion des interventions entraîne des dysfonctionnements, car les efforts ne sont pas toujours alignés et peuvent se chevaucher.

L'insuffisance du suivi complique l'évaluation des progrès et l'ajustement des stratégies en cours d'exécution. De plus, l'absence de reconnaissance et de structuration des collaborations informelles signifie que les partenariats non officiels ne sont pas bien intégrés ni formalisés, ce qui réduit leur impact. En outre, les acteurs sont souvent confrontés à des difficultés financières et à des problèmes de gestion des données, ce qui entrave leur capacité à mettre en œuvre des interventions efficaces et à coordonner leurs actions dans le secteur de la **SAN&ME**.

Les acteurs déploient des adaptations stratégiques. Elles incluent l'établissement de processus de suivi plus rigoureux, le renforcement de la coordination avec l'ensemble des partenaires, la recherche de sources de financement alternatives, ainsi que l'amélioration de la collecte et de la fiabilité des données. Par ailleurs, ils cherchent à harmoniser leurs actions et à clarifier les rôles au sein des interventions pour maximiser leur impact.



3.12 Pistes d'amélioration pour renforcer les pratiques informelles :

Dans le contexte de la coordination entre les interventions humanitaires et de développement, les pratiques informelles jouent un rôle crucial. Ces pratiques, bien que souvent non institutionnalisées, favorisent la flexibilité, l'innovation et une collaboration étroite entre les parties prenantes. Voici quelques pistes d'amélioration pour renforcer ces pratiques informelles :

a. Favorisation de la communication ouverte et transparente :

- Encouragement des discussions ouvertes et régulières à tous les niveaux hiérarchiques pour favoriser la circulation fluide de l'information.
- Création d'un environnement où les équipes de mise en œuvre se sentent à l'aise pour partager leurs idées et leurs préoccupations sans craindre de représailles, favorisant ainsi un climat de confiance et d'ouverture.
- Promotion d'une communication active en utilisant une gamme variée de canaux, tels que les réunions en face à face, la messagerie instantanée et les outils collaboratifs, pour s'adapter aux besoins de chaque situation.
- Garantie d'une communication transparente en partageant ouvertement les informations et les décisions importantes avec tous les membres concernés, afin d'assurer une compréhension commune et une prise de décision éclairée.

b. Renforcement de la confiance et de la collaboration :

- Encouragement de la collaboration et du travail d'équipe en favorisant des projets et des activités nécessitant une coopération interdépartementale, permettant ainsi de capitaliser sur les compétences et les ressources de chacun ;
- Promotion de la confiance mutuelle en reconnaissant et en valorisant les contributions individuelles, ce qui renforce le sentiment d'appartenance et l'engagement envers les objectifs communs ;

- Soutien du développement de relations positives entre les membres de l'équipe grâce à l'organisation d'activités sociales et de team-building, favorisant ainsi un environnement de travail collaboratif et harmonieux ;
- Encouragement du respect mutuel en favorisant une écoute attentive et une communication bienveillante, permettant ainsi de résoudre les conflits de manière constructive et de maintenir des relations professionnelles saines.

c. Tirer parti des réseaux sociaux et des communautés de pratique :

- Encouragement de la formation de réseaux sociaux et de communautés de pratique au sein de l'organisation, offrant ainsi un espace pour le partage d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques ;
- Identification et soutien des leaders informels qui peuvent jouer un rôle crucial dans la coordination des efforts, en reconnaissant leur influence et en les incitant à partager leur expertise ;
- Utilisation des plateformes de réseaux sociaux et des outils collaboratifs pour faciliter le partage d'informations et la collaboration entre les membres de l'équipe, permettant ainsi une communication rapide et efficace ;
- Organisation d'événements et de forums pour favoriser le partage d'expertise et l'apprentissage mutuel, créant ainsi un environnement propice à l'innovation et à la résolution de problèmes.

d. Promouvoir des normes et des valeurs partagées :

- Définition claire des valeurs et des objectifs de l'organisation pour garantir une vision commune et un alignement stratégique de tous les membres ;
- Encouragement des comportements et des pratiques qui reflètent les valeurs partagées de l'organisation, renforçant ainsi la culture organisationnelle et l'identité collective ;
- Récompense et reconnaissance des membres de l'équipe qui incarnent les valeurs et les comportements souhaités, renforçant ainsi leur motivation et leur engagement. ;
- Organisation de formations et d'ateliers pour sensibiliser aux valeurs et à l'éthique organisationnelle, permettant ainsi de renforcer la conscience collective et le respect des normes établies.

e. Création d'un environnement favorable à l'apprentissage et à l'adaptation :

- Encouragement des membres de l'équipe à apprendre de nouvelles choses et à développer leurs compétences, favorisant ainsi le développement professionnel et personnel.
- Favorisation d'une culture d'expérimentation et de prise de risques, permettant ainsi l'innovation et l'exploration de nouvelles approches.
- Soutien de l'innovation et de la créativité en fournissant les ressources et le soutien nécessaires, permettant ainsi la concrétisation des idées novatrices.
- Tirage des leçons des réussites et des échecs pour améliorer continuellement les processus de coordination, permettant ainsi une adaptation agile aux changements du contexte et des besoins.

En somme, la coordination informelle efficace repose sur la mise en place de pratiques et de structures organisationnelles qui favorisent la communication ouverte, la confiance mutuelle, la collaboration, le partage de connaissances et l'adaptation continue. En intégrant ces éléments dans leur fonctionnement quotidien, les acteurs humanitaires et de développement peuvent renforcer leur capacité à répondre efficacement aux défis complexes du secteur de la SAN&ME.



Etude de cas 1

Description

Le projet **RENLOP** a été conçu en synergie avec les autres interventions **humanitaires et de développement** pour soutenir les efforts de l'État malien dans la gestion du contexte humanitaire multiforme dans les régions de Mopti et de Gao.

Le projet promeut des approches inclusives pour impliquer les personnes déplacées et les communautés hôtes dans des activités qui favorisent la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et l'autosuffisance grâce à des interventions communautaires et en engageant le groupe cible dans l'identification et la résolution des principaux obstacles au développement.

Il répond aux besoins humanitaires urgents **des personnes vulnérables** en fournissant une aide alimentaire d'urgence et en soutenant le rétablissement de sources alimentaires critiques telles que des fermes ou du bétail détruit.

Le projet est basé sur une approche fondée sur les droits de l'homme et une analyse des parties prenantes.

Il favorise la paix et la cohésion sociale en encourageant le dialogue, l'autonomisation des femmes et des jeunes, et le développement de moyens de subsistance pour les jeunes et les femmes en particulier. Ainsi, il est aligné et coordonné avec d'autres activités humanitaires et de développement pertinentes. Les partenaires du projet sont actifs dans les mécanismes de coordination pertinents, y compris les clusters et les groupes de travail techniques.

L'objectif du projet

L'objectif du projet est que les communautés de la région centrale du Sahel soient plus en sécurité d'un point de vue alimentaire, résilientes au changement climatique et vivent une vie sans violence. Cet objectif sera atteint via les trois résultats suivants :

Résultat 1 : 39 400 personnes vulnérables ont amélioré leur sécurité alimentaire et leur résilience grâce à une agriculture sensible au climat, à l'esprit d'entreprise et à l'aide d'urgence.

Résultat 2 : 3 000 femmes et filles sont protégées contre la VBG et ont accès aux services selon l'approche centrée sur les rescapées.

Résultat 3 : 180 mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits sont participatifs et incluent toutes les voix et favorisent la cohésion sociale dans le Sahel central.

Personnes vulnérables touchées par les crises (PDI, rapatriés, réfugiés, hôtes)

Les zones d'interventions

- **Mopti** : communes de Bankass, Douentza, Koubewel Koundia
- **Gao** : communes de Gao et Gounzoureye.

Commanditaire : CARE International
durée de 36 mois
Date de début le 1 Février 2021 et fin 2023



Impacts sur les programmes et sur les bénéficiaires

Les bénéficiaires ont exprimé leur forte satisfaction à l'égard du projet RENLOP, soulignant qu'il combine efficacement **des interventions humanitaires et de développement**. Ils estiment que les aides fournies sont précieuses et ciblées, bénéfiques à la fois pour leur développement et leur bien-être. Les interventions, telles que la distribution de savon, de seaux, de couvertures, de céréales pour les femmes, et l'aide aux enfants malnutris, ont été particulièrement appréciées. Les bénéficiaires considèrent que ces actions renforcent leur dignité et leur offrent des opportunités, tout en contribuant à leur développement. En résumé, ils jugent le projet RENLOP comme une initiative très bénéfique et nécessaire pour leur communauté.

Les bénéficiaires ont exprimé divers changements positifs engendrés par le projet au sein de leur communauté. En matière de sécurité alimentaire, les bénéficiaires ont noté **une stabilité accrue de leur alimentation** grâce aux aides fournies telles que **les semences et la nourriture**. Ils ont également souligné une sensibilisation à l'hygiène alimentaire, contribuant ainsi à améliorer leurs conditions de vie et à lutter contre la malnutrition.

Concernant le développement, la communauté a observé une croissance tant physique que sociale. Les bénéficiaires ont remarqué **une augmentation de la cohésion sociale et des liens communautaires** grâce aux formations et aux projets de construction d'infrastructures telles que des écoles et des maisons. Ils ont également noté une amélioration des conditions de vie générales, avec une attention particulière portée à la croissance et au bien-être des enfants.

En ce qui concerne la lutte contre les violences basées sur le genre, les bénéficiaires ont souligné que le projet les protégeait efficacement contre de tels incidents.

Ils ont mis en avant les conseils et les sensibilisations régulières organisés par le projet, contribuant ainsi à une prise de conscience et à une prévention efficace des violences. En résumé, le projet a eu un impact significatif sur la sécurité alimentaire, le développement socio-économique, et la prévention des violences basées sur le genre au sein de la communauté.

@nrc



Les bonnes pratiques concrètes

Dans le cadre de cette intervention, plusieurs bonnes pratiques de coordination interne ont été utilisées :

- **Organisation de formations régulières** avec les bénéficiaires pour renforcer leurs compétences et capacités.
- **Communication active des ONG avec les bénéficiaires** pour assurer une interaction fluide et informer sur les activités et les ressources disponibles.
- **Suivi attentif des bénéficiaires** dans tous les domaines, accompagné de formations continues pour garantir leur progression et leur autonomie.
-
- **Mise en place d'une bonne communication interne et de bonnes pratiques relationnelles**, favorisant un environnement de travail harmonieux et productif. Offre d'opportunités significatives aux bénéficiaires, ouvrant des portes vers l'amélioration de leurs conditions de vie et de leurs perspectives.
-
- **Apprentissage tiré des expériences passées**, intégrant des leçons apprises pour améliorer continuellement les pratiques de coordination interne et l'efficacité des interventions.

Recommandations

Les bénéficiaires ont exprimé plusieurs recommandations à prendre en compte par CARE International pour la mise en œuvre de futurs projets combinant des réponses humanitaires et de développement.

Ils ont souligné **l'importance de donner davantage d'argent et de kits aux personnes déplacées**, ainsi que la **nécessité de créer des emplois pour les jeunes**. Certains ont insisté sur **l'augmentation des bénéfices et des opportunités de travail**, tandis que d'autres ont sollicité à **la mise en place de projets similaires**.

Les bénéficiaires ont exprimé le besoin **d'un suivi continu de CARE International** jusqu'à ce qu'ils puissent être autonomes, et ont demandé une diversification des activités du projet dans tous les domaines. Ils ont également mentionné des besoins spécifiques tels que la construction de maisons et d'hôpitaux. En résumé, les bénéficiaires appellent à un renforcement des efforts de CARE International, à une augmentation des bénéfices et des aides humanitaires, ainsi qu'à une attention particulière aux besoins en développement et en sécurité humanitaire de leur communauté.



Etude de cas 2 : Le projet - PMDI

Description

Le programme de mobilisation pour un développement intégral a été mis en œuvre par **Tearfund**. Les activités du programme ont été réalisées en collaboration avec les Organisations Communautaires de Base (OCB) et les membres du comité de gestion des villages.

Les actions du programme ont été menées dans **12 villages** dans les domaines de :

La sécurité alimentaire axée sur le maraîchage en saison de pluie avec les femmes, la fertilisation des sols par le compost, l'agroforesterie, la promotion des variétés améliorées.

Le WASH par la conservation de l'eau potable et la promotion de la salubrité et la propreté corporelle.

La mission intégrale et le Processus de Mobilisation de l'Église et de la Communauté (PMEC) par le partage de la vision, la formation/recyclage des co-facilitateurs pour les études bibliques dans les églises qui s'engagent avec la formation de groupe d'Épargne Pour le Changement (EPC). L'AEDM renforcera les capacités de l'école biblique Eben Ezer de Doundou en Mission Intégrale et PMEC, et suivra les terminalistes de l'école dans leur église d'affectation.

La construction de la paix : la diffusion de messages de paix au niveau des radios locales.

Le plaidoyer sera transversal particulièrement sur la construction de la paix, la cohésion sociale, le pardon et la réconciliation, la promotion des politiques d'autonomisation des femmes, la protection de l'enfant, la promotion du changement transformationnel et la gouvernance environnementale.

L'objectif du projet

L'objectif du programme est de contribuer au développement intégral des communautés. Les résultats attendus comprennent entre autres :

- La mission intégrale et le PMEC dans 21 églises
- Le développement communautaire par des réponses aux préoccupations des populations
- Le plaidoyer pour le changement de politique et des comportements, changement de mentalité et la construction de la paix de façon transversale.

Les critères pour la sélection des bénéficiaires s'appuient sur la vulnérabilité, l'engagement, l'adhésion au programme en respectant le principe d'exclusivité. Ils sont composés d'hommes et femmes (plus de 18 ans) ; garçons et filles (moins de 18 ans)

Les zones d'interventions

Commune de Koro : Timétogoro, Ené, Gnini, Tongononlégo et Péné ;

Commune de Bondo : Dana Na/Bénébouro, Torou, Adounakambé, Dana Doungourou et Léré ;

Commune de Youdiou : Ogodengou et Oropa.

Commanditaire

Tearfund : Avril 2023 à Mars 2024

In aid of

tearfund

[1] www.thinktank-resources.com/wp-content/uploads/2021/09/020921-Urgence-et-développement-ce-qu'il-resterait

Les bonnes pratiques concrètes

Les propos des bénéficiaires du projet PMDI reflètent une perception très positive de son impact. Ils soulignent que la combinaison d'interventions humanitaires et de développement contribue à faire avancer la communauté en réduisant le chômage, en améliorant l'accès à la nourriture et à l'eau, ainsi qu'en renforçant la cohésion sociale. De plus, le projet semble fournir aux participants une expérience enrichissante et les outils nécessaires pour construire un avenir meilleur. La valorisation de la communauté, la promotion de la résilience alimentaire et l'amélioration des conditions de vie sont également mises en avant.

Changements en matière de sécurité alimentaire :

- Assistance alimentaire régulière et distribution de vivres.
- Introduction du maraîchage pour diversifier les sources alimentaires.
- Utilisation de techniques agricoles telles que le compostage pour augmenter la production alimentaire.
- Accès à des semences de qualité et utilisation de fumier pour améliorer les rendements.
- Amélioration de l'hygiène de l'eau et des pratiques d'assainissement.
- Augmentation de la production agricole grâce à l'assistance en semences et au maraîchage.
- Changements en matière de développement :
- Mise en œuvre de pratiques d'hygiène et de consommation d'eau potable.
- Sensibilisation à la protection de l'environnement à travers le reboisement.
- Renforcement de la cohésion sociale, du travail collectif et de la communication au sein de la communauté.
- Formation et sensibilisation sur des sujets tels que le compostage, l'aménagement des marres et la construction de routes.
- Adoption de nouvelles attitudes et comportements favorables au développement personnel et communautaire.
- Pérennisation des enseignements et des formations à travers des activités telles que les tontines et les petites caisses.
- Le projet a apporté des changements tangibles et durables, tant sur le plan de la sécurité alimentaire que du développement communautaire, contribuant ainsi au bien-être et à la résilience des populations bénéficiaires.



Les bonnes pratiques

Les équipes du projet ont mis en œuvre plusieurs bonnes pratiques de coordination externe, notamment :

- Réception et approbation des rapports par les collectivités et les autorités municipales, ce qui garantit une transparence et une légitimité dans la gestion du projet.
- Organisation de séances de débats pour discuter des documents et des financements, favorisant ainsi une prise de décision participative et éclairée.
- Maintien de l'attente des objectifs et renforcement de la confiance mutuelle entre les partenaires, ce qui contribue au développement et à l'avancement de la communauté.
- Mise en place d'un comité de feedback permettant aux bénéficiaires d'exposer leur point de vue sur le projet, ainsi que l'inclusion des comités de gestion au cœur de toutes les activités, assurant ainsi la pérennisation du projet.
- Établissement de comités de plaintes pour favoriser les échanges d'idées avec la population, rassurer les structures de gestion et assurer leur inclusion au centre des activités, ce qui contribue à la durabilité du projet.
- Mise en pratique de techniques telles que le compostage, la réhabilitation, l'assainissement et l'hygiène, démontrant ainsi l'engagement envers des pratiques durables et bénéfiques pour la communauté.
- Ces pratiques de coordination externe témoignent d'un engagement envers la transparence, la participation communautaire et la durabilité du projet.



Recommandation exprimées par les populations

Les recommandations des bénéficiaires à Tearfund dans la mise en œuvre de futurs projets combinant les réponses humanitaires et de développement incluent :

- Installation de châteaux d'eau pour assurer l'accès à l'eau, notamment dans les jardins.
- Fourniture de matériaux d'assainissement pour améliorer les conditions sanitaires.
- Création et soutien de plusieurs Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour promouvoir l'emploi et l'autonomie économique.
- Renforcement des séances de formation mensuelle pour les participants.
- Sensibilisation et accompagnement des populations actives sur les pratiques d'hygiène et la promotion de l'inclusion.
- Mise en place d'un centre de formation pour les jeunes afin de renforcer leurs compétences professionnelles.
- Appui en élevage, fabrication de savon, petit commerce, maraîchage et couture pour diversifier les sources de revenus.
- Réhabilitation des puits et installation de systèmes d'eau pour garantir l'accès à l'eau potable.
- Promouvoir la culture locale pour renforcer l'économie locale et réduire l'exode rural.
- Accroître les financements pour soutenir les AGR et l'embauche.



4. Les défis et des solutions concrètes aux décideurs pour améliorer la coordination de humanitaires et de développement dans le champ de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et des moyens d'existence :

A l'attention des décideurs soucieux d'optimiser la coordination des interventions humanitaires et de développement dans les domaines de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et des moyens d'existence au Mali. Découvrez une analyse des défis rencontrés et des solutions concrètes pour une meilleure coordination.

Les défis :

Difficulté à partager les informations à temps et de manière efficace, communication insuffisance entre les acteurs, communication insuffisante entre les acteurs humanitaires et les communautés locales ;

- **Manque de financement adéquat** : les ressources financières sont souvent insuffisantes pour répondre aux besoins croissants des populations vulnérables ;
- **Fragmentation des efforts** : les interventions sont souvent fragmentées et désorganisées en raison du grand nombre d'acteurs impliqués et du manque de coordination entre eux ;
- **Faible capacité institutionnelle** : les institutions locales et nationales manquent de capacités techniques et opérationnelles pour coordonner efficacement les interventions ;
- **Insécurité et instabilité** : les conflits armés et l'instabilité politique entravent la mise en œuvre des programmes et aggravent la situation humanitaire ;
- **Évolution des besoins** : les besoins des populations évoluent rapidement, nécessitant une adaptation constante des interventions ;
- **Transition difficile** entre les interventions humanitaires d'urgence et les programmes de résilience à long terme.
- **Déficit de coordination** entre les différents acteurs des organisations.

Solutions concrètes :

- **Renforcer le financement** : les décideurs doivent mobiliser des ressources financières supplémentaires et garantir leur allocation équitable et transparente en fonction des besoins identifiés.

- **Améliorer la coordination** : il est crucial de renforcer les mécanismes de coordination entre les acteurs humanitaires et de développement, notamment en consolidant les plateformes de coordination régulières et les groupes de travail thématiques déjà existants ;
- **Renforcer les capacités institutionnelles** : les décideurs peuvent soutenir le renforcement des capacités des institutions locales et nationales en fournissant une formation technique et en renforçant les mécanismes de gouvernance ;
- **Promouvoir la sécurité et la stabilité** : les efforts de consolidation de la paix et de promotion de la sécurité sont indispensables pour créer un environnement propice à la mise en œuvre des programmes humanitaires et de développement ;
- **Adopter une approche adaptable** : les interventions doivent être flexibles et capables de s'adapter rapidement aux évolutions des besoins et des contextes locaux. En mettant en œuvre ces solutions concrètes, les décideurs peuvent contribuer à améliorer la coordination des réponses humanitaires et de développement dans le domaine de la SAN&ME au Mali, afin de mieux répondre aux besoins des populations vulnérables et de favoriser un développement durable et inclusif.

5. CONCLUSION

Cette étude a été réalisée grâce à une revue documentaire et des entretiens avec les ONG membres des coordinations humanitaire-développement dans les secteurs de la SAN&ME au Mali et deux études de cas. La coordination humanitaire-développement dans les secteurs de la SAN&ME est essentielle pour répondre aux besoins des populations vulnérables. Les structures de coordination des ONG jouent un rôle crucial en facilitant la collaboration, l'échange d'informations et en harmonisant les approches pour maximiser l'impact des interventions.

Malgré les progrès réalisés, des défis subsistent et exigent une attention continue. Parmi ces défis, on peut citer la nécessité de renforcer les capacités locales, d'améliorer l'accès aux ressources financières et techniques, et de promouvoir une approche intégrée et participative. De plus, la coordination entre les différents acteurs humanitaires et de développement, y compris les ONG, les agences gouvernementales et les partenaires internationaux, demeure essentielle pour garantir une réponse cohérente et complémentaire.

Il est également important de souligner l'importance de la redevabilité et de la transparence dans le processus de coordination, en veillant à ce que les actions entreprises répondent aux besoins réels des populations et soient menées dans le respect des principes humanitaires et des droits de l'homme.

La coordination humanitaire-développement doit être adaptée aux réalités locales et prendre en compte les dynamiques socio-culturelles et économiques spécifiques à chaque communauté. En intégrant les perspectives et les connaissances des populations affectées, les efforts de coordination peuvent être plus efficaces et durables à long terme.

Enfin, la coordination humanitaire-développement dans les secteurs de la SAN&ME au Mali est un processus essentiel pour répondre aux besoins des populations vulnérables et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Cela nécessite un engagement continu, une collaboration étroite entre les différents acteurs et une approche centrée sur les personnes



6. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS

Les recommandations exprimés par les ONG et autres acteurs du secteur de la SAN&ME varient en fonction des contextes spécifiques et des défis rencontrés sur le terrain. Toutefois, quelques recommandations souvent exprimés par ces acteurs :

Recommandations	Actions	Acteurs de mise en œuvre
Renforcement des capacités des ONG et des acteurs étatiques pour la durabilité	<p>Il est essentiel de renforcer les compétences des acteurs gouvernementaux afin d'assurer la pérennité des projets et leur alignement avec les politiques et les infrastructures existantes.</p> <p>Renforcer leurs capacités techniques, logistiques et organisationnelles des ONG afin de mieux répondre aux besoins des populations vulnérables et de mettre en œuvre des programmes efficaces et durables.</p>	Les services techniques de l'État, les ONG
Amélioration de la coordination entre les acteurs humanitaires et de développement	<p>Mettre en place des actions telles que la sensibilisation, la concertation entre les ONG, l'institutionnalisation de mécanismes de communication au niveau local, et la flexibilité dans les approches de coordination sont recommandées pour favoriser une meilleure collaboration.</p> <p>Examiner les expériences passées, y compris les limites, les défis et les leçons apprises, tout en mettant l'accent sur la transparence, le respect des engagements et la mise en avant des intérêts communautaires dans la coordination.</p>	Les coordinations des ONG
Réflexion sur les expériences passées et la transparence dans la coordination	<p>Mettre en place des actions telles que la sensibilisation, la concertation entre les ONG, l'institutionnalisation de mécanismes de communication au niveau local, et la flexibilité dans les approches de coordination sont recommandées pour favoriser une meilleure collaboration.</p> <p>Examiner les expériences passées, y compris les limites, les défis et les leçons apprises, tout en mettant l'accent sur la transparence, le respect des engagements et la mise en avant des intérêts communautaires dans la coordination.</p>	FONGIM, ONGI

6. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS

Recommandations	Actions	Acteurs de mise en œuvre
<p>Financement flexible et partenariats locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les bailleurs de fonds à fournir des financements flexibles et à long terme aux ONG pour leur permettre de répondre aux besoins immédiats en cas d'urgence tout en investissant dans des programmes de développement à plus long terme • Renforcer les partenariats entre les bailleurs de fonds, les agences humanitaires, les ONG locales et les acteurs communautaires pour garantir une approche ancrée dans les réalités locales et favoriser la durabilité des interventions • Les ONG ont besoin de financements dont les enveloppes sont un peu plus élevées pour mettre en œuvre des programmes de SAN&ME, notamment pour l'achat de nourriture, la mise en place de projets agricoles et l'accès à l'eau potable. 	<p>Les bailleurs de fonds</p>
<p>Besoins et recommandations exprimés par les populations</p>	<p>Les populations souhaitent une meilleure redevabilité des acteurs, une implication accrue dans la conception des projets, la mise en place de plans de durabilité dès le début, ainsi qu'une implication directe dans l'identification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.</p>	<p>Les ONG et population et services techniques</p>



6. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS

Recommandations	Actions	Acteurs de mise en œuvre
Focus sur la planification et l'implication des bénéficiaires	Une bonne planification des actions, l'association des agents de projet dans la programmation et la planification, ainsi que l'implication directe des bénéficiaires dans les processus décisionnels et dans la conception des programmes sont recommandés pour assurer un rétablissement durable et la restauration des moyens de subsistance.	Les ONGs



6. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS EXPRIMÉES PAR LE CONSULTANT

Il s'agit de proposer une analyse aux ONG permettant d'améliorer leurs pratiques et la coordination, notamment sur l'utilisation de certains outils tels que le MEB.

Recommandations	Actions	Acteurs de mise en œuvre
Évaluation des besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les catégories de dépenses essentielles pour assurer un niveau de vie décent. • Établir une définition du niveau de vie décent : Il s'agit de déterminer les normes minimales acceptables en matière d'alimentation, Cette définition peut varier en fonction du contexte socio-économique et culturel. Identifier les catégories de dépenses : Sur la base de la définition du niveau de vie décent, il est nécessaire d'identifier les grandes catégories de dépenses qui permettent de répondre à ces besoins essentiels. 	La coordination des ONG et bénéficiaires
Définition du Panier Minimum de Dépenses (MEB)	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un MEB spécifique à chaque contexte, en tenant compte des différences régionales et culturelles. Impliquer les communautés locales dans le processus de définition du MEB pour garantir sa pertinence et son acceptation • Intégrer le MEB dans la conception des programmes et des projets pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins fondamentaux des bénéficiaires. • Adapter les interventions en fonction des variations du coût de la vie et des changements socio-économiques. 	La coordination des ONG
Collecte de Données et Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des mécanismes de collecte de données conjointes fiables pour surveiller les tendances des dépenses des ménages et évaluer l'impact des programmes. • Utiliser les données collectées pour ajuster les interventions et garantir une utilisation efficace des ressources. 	La coordination des ONG

6. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS EXPRIMÉES PAR LE CONSULTANT

Recommandations	Actions	Acteurs de mise en œuvre
Renforcement de la Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des partenariats solides avec d'autres ONG, les gouvernements locaux et les acteurs du développement pour éviter les duplications et maximiser l'efficacité. • Organiser des réunions régulières de coordination en présentiel pour partager les meilleures pratiques, harmoniser les approches et résoudre les défis communs. • Encourager les ONG à remplir la cartographie du FONGIM et le tableau des 5w. 	<p>La coordination des ONG et bénéficiaires</p>
Formation et Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le personnel des ONG et les bénéficiaires aux concepts du MEB et de l'approche centrée sur les besoins pour renforcer leur compréhension et leur engagement. • Fournir une formation sur la collecte et l'analyse des données relatives aux dépenses des ménages pour améliorer les capacités de suivi et d'évaluation. 	<p>La coordination des ONG</p>



ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

LES DOCUMENTS CONSULTÉS

- Le Rapport de la coordination dans les groupes sectoriels humanitaires. ALNAP Study. Londres: ALNAP/ODI. Knox Clarke, P. et Campbell, L. (2015);
- Les documents de projet RENLOP ET PMDI ;
- Le Plan de réponses humanitaire OCHA ;
- Le Guide Pratique pour les Organisations Locales et Nationales, la coordination humanitaire ;
- Le Guide pratique pour la création d'un groupe de responsabilité sectorielle Santé au niveau national ;
- La note de cadrage nexus mali août 2018.
- Le rapport triple nexus FONGIM 2024

Site internet

- <https://www.zakweli.com/population-mali/>
- <https://humanitarianaction.info/plan/1122/article/mali-hrp-2023>
- www.thinktank-resources.com/wp-content/uploads/2021/09/020921-Urgence-et-d%C3%A9veloppement-ce-qu'il-resterait
- <https://www.un.org/fr/conf/whs/about.shtml>
- <https://fr.wfp.org/communiqu%C3%A9s-de-presse/un-financement-flexible-de-la-belgique-permet-au-pam-de-faire-face-aux-crisis>
- https://esaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/UNF-%20Brochure%20FR_150x210.pdf



ANNEXE 2 : LISTE DES ACTEURS ENQUÊTÉS

CIBLES	ORGANISATIONS
ONG actives dans le secteur de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et des moyens d'existence	World Vision International, AMSS, Care International, ACTED, WHH, tearfund
Partenaires Techniques et financiers dans le développement	GIZ
Nations Unies	OCHA
Autorités et services techniques	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
Collectivités territoriales	AMASSA, DNA, Système d'Alerte Précoce (SAP)
Membres du cluster Nutrition Mali	Commissariat à la Sécurité alimentaire, HKI, Islamic Relief, Action contre la faim, CICR, Mercy corps, Humanité Inclusion, ASDAP, OMAES, OXFAM





Fongim

Forum des ONG internationales au Mali
Coordonner | Plaider | Renforcer